

Les pharmaciens appelés à plus de vigilance

Page 2

Les nouveaux mariés sont les plus touchés

Les cas de divorce explosent en Algérie

Page 2

Les DEBATS

Votre quotidien national

Dans un message à l'occasion de la Journée de la femme

Bouteflika salue le caractère pacifique des marches

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est exprimé une nouvelle fois, jeudi, sur les marches populaires enregistrées ces derniers jours à travers différentes régions du pays. Il a salué le caractère pacifique, ainsi que la maturité des citoyens, notamment les jeunes

Page 3



Marché algérien de l'énergie

Les opportunités offertes mises en avant à Houston



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a mis en avant, jeudi à Houston, les différentes opportunités qu'offre le marché algérien, ses atouts et son potentiel, notamment dans les domaines de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère.

«L'Algérie est un pays relativement jeune, en construction, doté d'un important potentiel en ressources comprenant l'agriculture, une petite et moyenne industrie naissante, mais en plein essor, une industrie lourde à dynamiser et évidemment le secteur de l'énergie avec ses différentes branches, qui constitue la colonne vertébrale de l'économie algérienne», a indiqué M. Guitouni lors du Forum de l'énergie algéro-américain organisé par le Conseil des affaires algéro-américain et la Chambre de commerce bilatérale américano-arabe, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington.

Le ministre a également présenté le secteur de l'Énergie comme le moteur de l'économie algérienne et un jalon important dans le processus de diversification de son économie. «L'Algérie aspire, bien entendu, à diversifier son économie et oeuvre à en faire une réalité, en s'appuyant sur les revenus générés par le développement de ses gisements d'hydrocarbures, au bénéfice du développement socio-économique du pays».

Il a fait valoir les avantages appréciables de l'Algérie comparé aux pays de la région, notamment grâce à l'accès à l'énergie sous ses différentes formes, mais aussi grâce à un atout capital dont dispose l'Algérie, celui d'une «main d'oeuvre formée, de qualité et en majorité jeune», a-t-il précisé.

Les avantages comparatifs de l'Algérie sont nombreux, a ajouté le ministre qui a relevé son étendue territoriale et sa position géostratégique très favorable. Il a notamment insisté sur la stabilité du pays : «L'Algérie est un pays stable et la sécurité est assurée à un haut niveau dans toutes les régions du pays, notamment les zones hydrocarbures».

Page 4

Début avril prochain

Mercedes Benz se lancera dans la phase montage à 100 %

Page 24



Les nouveaux mariés sont les plus touchés

Les cas de divorce explosent en Algérie

Surprenant, la période du mariage devient de plus en plus courte. Les tribunaux enregistrent en moyenne annuelle supplémentaire plus de 5 000 affaires de divorce, soit un cas de divorce toutes les 6 heures. Selon les dernières statistiques, 68 284 cas de divorce ont été enregistrés en 2018.



Par Karima Nacer

Le nombre des divorces explose. Selon les dernières données de l'institution judiciaire, le taux de divorce a atteint son plus haut niveau en Algérie depuis l'indépendance, selon les experts. Les tribunaux ont enregistré 68 284 cas de divorce en 2018, un nombre en hausse par rapport à l'année 2017, a fait savoir l'experte juridique, Souad Kassaâ.

Elle a ajouté, que 30% des divorces sont signalés parmi des couples nouvellement mariés et étaient prononcés après consentement des deux parties, sur décision de juge ou unilatéralement. Des chiffres inquiétants d'autant plus que ce sont surtout les enfants qui subissent les dommages collatéraux de ce phénomène de la société.

Selon l'experte juridique, «des statistiques récentes révèlent que 68 284 cas de

divorce enregistrés en 2018 en Algérie contre 65 637 en 2017». Elle a révélé, lors d'une rencontre nationale sur «le divorce» organisée à l'Université des sciences islamiques Emir Abdelkader, que le taux de divorce a atteint «son plus haut niveau en Algérie depuis l'indépendance».

De son côté, l'enseignante Zoubida Akroufa, (Université d'Abderrahmane Mira de Béjaïa), a assuré que 90% des cas de divorce ont été prononcés dans un état de colère, soulignant que «l'Algérie est le 5^{ème} pays à l'échelle arabe qui enregistre un taux élevé en terme de divorce».

Alors que dans un passé récent, la quasi totalité des divorces s'effectuaient sur le mode de la répudiation, aujourd'hui, les femmes n'hésitent pas à prendre l'initiative de la séparation. Depuis l'institution du khôl'â qui consiste à accorder à la femme le droit d'obtenir un divorce, il a été constaté une explosion de

divorces de ce type. La procédure de khôl'â est le seul moyen qui leur permet de racheter au final leur liberté, moyennant une compensation financière au profit du mari qui, lui, a le droit de répudier son épouse à tout moment sans aucun motif. Tant les causes de divorce sont nombreuses, c'est souvent les femmes qui en pâtissent. Environ 15 000 cas de répudiation ont été recensés durant l'année 2018 en Algérie, a révélé Mme Akroufa, expliquant que la propagation du phénomène du divorce est due «à l'ignorance des dispositions relatives au divorce et la mauvaise interprétation et confusion de certaines fatwas diffusées sur des chaînes satellitaires». Toutes ces statistiques démontrent la vulnérabilité du mariage du fait des bouleversements que connaît la société algérienne.

Pour sa part, Abdelwahab Merabtine, imam et enseignant principal auprès de la direction des Affaires reli-

gieuses de Constantine, a souligné la nécessité de créer un comité scientifique qui regroupe les compétences universitaires ainsi qu'une instance auprès du conseil de la justice chargée des affaires familiales qui permettrait «de venir à bout des problèmes familiaux sans recourir au divorce».

Ainsi, le mariage représente, faut-il le rappeler, une vie qui, souvent, s'apparente à un enfer pour grand nombre de femmes algériennes. Les dernières statistiques révèlent, faut-il le rappeler, que plus des deux tiers des femmes mariées ont été, d'une manière ou d'une autre, victimes de violence.

Organisée par la direction locale des Affaires religieuses en collaboration avec l'Université Emir Abdelkader, cette rencontre a vu la participation de plusieurs enseignants-chercheurs issus des différentes universités du pays, ainsi que des cadres de la direction des Affaires religieuses. **K.N.**

Sud du pays

Benmessaoud appelle à la relance du tourisme domestique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a mis l'accent, jeudi depuis Djanet, sur la nécessaire relance du tourisme domestique, notamment dans les régions sud du pays et ce, eu égard à «la rentabilité économique de ce secteur stratégique».

Lors d'une rencontre avec les responsables des agences de voyages et de tourisme, le ministre a appelé à «mettre à profit les potentialités naturelles que recèlent les régions du sud du pays en vue d'attirer les touristes et relancer le tourisme domestique, considéré comme un secteur pivot pour la concrétisation d'un développement économique local et national et pour la diversification de l'économie nationale, hors des hydrocarbures».

Soulignant que la wilaya d'Illizi avait enregistré, depuis le début de la saison du tourisme saharien, l'entrée de 17 000 touristes dont 4 000 étrangers, M. Benmessaoud a expliqué l'augmentation du nombre des touristes dans la région, par «le rétablissement de la sécurité et de la stabilité».

Par ailleurs, le ministre, a mis l'accent sur l'importance de la restauration des anciens ksour de la région et de leur aménagement en espaces d'accueil des touristes, en oeuvrant à l'amélioration des prestations, la création de restaurants et de lieux de divertissement.

A cette occasion, le ministre a donné des orientations axées sur l'impérative augmentation des capacités d'hébergement afin d'améliorer les conditions d'accueil des touristes, faisant part de «la prochaine révision de l'arrêté interministériel relatif à l'hébergement des touristes dans le sens de la généralisation de cette formule».

Cette rencontre a été également une occasion pour le ministre de rappeler les projets touristiques approuvés au niveau national, s'élevant à 2 200 projets, dont 900 en cours de réalisation.

Pour ce qui est de l'artisanat, M. Benmessaoud a plaidé pour la création d'espaces de commercialisation du produit de l'artisanat, notamment au niveau des établissements touristiques et des aéroports en vue de promouvoir ce legs civilisationnel et culturel, qui caractérise la région.

Dans ce sens, le ministre s'est engagé à réunir «toutes les facilitations» au profit des agences de tourisme, outre «la simplification des formalités d'octroi de visas aux étrangers et ce, en coordination avec les instances concernées», a-t-il assuré.

M. Benmessaoud a posé, dans la commune de Bordj El Haouasse (Djanet), la première pierre d'un projet d'investissement touristique avant d'inspecter plusieurs projets touristiques en cours de réalisation dans la wilaya d'Illizi.

Reda A.

Vente de produits psychotropes

Les pharmaciens appelés à plus de vigilance

Certains pharmaciens sont en prison à cause de la gestion des produits psychotropes, d'où la nécessité d'une plus grande vigilance du pharmacien dans la vente de ces produits, avertit les professionnels du secteur.

En effet, les pharmaciens encourrent énormément de risques et d'agressions de la part de délinquants pour la dispensation des psychotropes, avertit le vice-président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (Cnop), Mettioui Noureddine. Raison pour laquelle, il appelle à une plus grande vigilance du pharmacien dans la vente des produits psychotropes eu égard au danger que cela représente. Ainsi, la loi algérienne prévoit des sanctions rigoureuses allant de 5 à 15 ans de réclusion criminelle plus une amende de 500 000 à 1 million de dinars

pour commercialisation d'un produit psychotrope sans ordonnance, d'où l'importance de redoubler de vigilance, a mis en garde, le vice-président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, Mettioui Noureddine, en marge de la 2^{ème} édition du salon Generic Med. Noureddine Mettioui a, d'autre part, appelé les pouvoirs publics à prendre des mesures préventives qui mettent le pharmacien à l'abri lors de la gestion du dossier des psychotropes à travers la délivrance d'ordonnances, empêchant toute fraude et la consultation en permanence du fichier des malades qui ont besoin de ces médicaments afin d'éviter tout dérapage. «Certains confrères pharmaciens sont malheureusement en prison à cause de la gestion de ces produits psychotropes. Le pharmacien n'est pas protégé et il est donc important

pour nous, actuellement, de faire preuve de vigilance quant à ces produits, d'où la nécessité d'un poste de pharmacien assistant», a-t-il déclaré. Le pharmacien assistant, dont le poste a été créé avec statut particulier à la faveur de la nouvelle loi sur la santé 18-11, sera le seul et unique professionnel qui disposera de la qualité de remplaçant du pharmacien, a-t-il expliqué.

Pour le même responsable, c'est une solution alternative au manque de postes de pharmaciens d'officines. «Le tissu national est plus que saturé avec près de 12 000 officines et plus de 1 600 diplômés en pharmacie des 11 facultés qui existent sur le plan national», a-t-il souligné, ajoutant «nous appelons les pharmaciens titulaires à recevoir et à accepter, au niveau de leurs officines, les pharmaciens

assistants comme confrères assumant la même responsabilité».

L'éducation thérapeutique (ETP) fait partie du travail du pharmacien qui sera plus impliqué dans la prise en charge des malades, notamment chroniques. Le champ d'action des pharmaciens sera élargi grâce à la nouvelle loi sanitaire 18-11 qui évoque l'éducation thérapeutique, a-t-on fait savoir, soulignant que le pharmacien ne sera pas appelé seulement à écouter les médicaments, alors qu'il est en mesure d'accompagner le malade durant son traitement et, par conséquent, contribuer à la rationalisation des dépenses, notamment pour les caisses de Sécurité sociale.

Faute de la publication de la liste des psychotropes destinés à des fins sanitaires dans le but de protéger le pharmacien et le mala-

de, des pharmaciens risquent l'emprisonnement, a indiqué auparavant, le président de Snao, le Dr Messaoud Belambri. A l'occasion d'une rencontre intitulée «Les psychotropes dans l'officine, les nouveautés dans le domaine législatif et la révision de la loi 04-18», le président du Snao, le Dr Messaoud Belambri a affirmé que le pharmacien s'est retrouvé, ces dernières années, entre «le marteau et l'enclume», notamment avec la vente de médicaments non inscrits dans la liste de psychotropes, à l'instar du Prégabaline classée par la justice comme substance psychotrope, ce qui a entraîné, a-t-il dit, «l'emprisonnement de plusieurs pharmaciens ayant vendu ces produits dans plusieurs régions du pays».

K. N.

ÉVÈNEMENT

Dans un message à l'occasion de la Journée de la femme

Bouteflika salue le caractère pacifique des marches

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est exprimé une nouvelle fois, jeudi, sur les marches populaires enregistrées ces derniers jours à travers différentes régions du pays. Il a salué le caractère pacifique, ainsi que la maturité des citoyens, notamment les jeunes



Par S. A. Mohamed

Dans un message, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, lu en son nom par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun, le Président Bouteflika a indiqué : «Nous avons enregistré, il y a quelques jours, la sortie de nombre de nos concitoyens et concitoyennes, à travers les différentes régions du pays afin d'exprimer pacifiquement leurs opinions, et nous nous félicitons de cette maturité de nos concitoyens, y compris de nos jeunes, et du fait que le pluralisme démocratique, pour lequel nous avons tant milité, soit désormais une réalité pal-

nable». «Néanmoins, nous nous devons d'appeler à la vigilance et à la prudence quant à une éventuelle infiltration de cette expression pacifique par une quelconque partie insidieuse, interne ou externe, qui pourrait, qu'Allah nous en préserve, susciter la fitna et provoquer le chaos avec tout ce qu'ils peuvent entraîner comme crises et malheurs», a averti le chef de l'Etat. Rappelant que «l'Algérie a payé le prix fort pour le recouvrement de son indépendance et sa liberté et notre peuple a payé un lourd et douloureux tribut pour en préserver l'unité et le rétablissement de sa paix et stabilité, après une tragédie nationale sanglante», il a exhorté l'ensemble du peuple algérien «et en premier lieu, les mères à veiller à la préservation de l'Algérie, en général, et de ses enfants, en particulier».

Après avoir mis en avant l'impératif de «préserver la stabilité pour se consacrer, peuple et pouvoir, au parachèvement de l'œuvre de construction et d'édification et pour réaliser davantage de succès et progrès», il a relevé que «nous sommes face à de nombreux défis économiques, sociaux et politiques afin de permettre à l'Algérie d'accéder à son légitime niveau de prospérité au profit de son peuple et de marquer sa présence économique sur les marchés internationaux, et partant, asseoir davantage sa place dans le concert des nations». «En Algérie, le printemps est la saison des commémorations des haltes de notre combat et de nos victoires, et promouvoir la place de la femme est, pour nous, une partie de ce combat, qui est aujourd'hui la bataille de la construction et de

l'édification», a ajouté le Président de la République, exhortant les femmes algériennes «à demeurer aux premiers rangs de ce combat pacifique, le combat de la protection de la patrie, de la préservation de ses enfants, autrement dit le combat de l'Algérie». Pour rappel, le Président Bouteflika s'était déjà exprimé sur les marches qui se déroulent à travers tout le pays à l'occasion du dépôt de sa candidature pour l'élection présidentielle d'avril 2019. Il a avait notamment affirmé qu'il a «écouté et entendu le cri du cœur des manifestants et en particulier des milliers de jeunes qui m'ont interpellé sur l'avenir de notre patrie», avant d'assurer : «J'ai le devoir et la volonté d'apaiser les cœurs et les esprits de mes compatriotes».

S. A. M.

À travers le pays

Les marches pacifiques se poursuivent

L'acte III de la marche populaire pour un changement politique dans le pays s'est déroulé, hier, dans différentes wilayas du pays. A Alger, une foule compacte s'est rassemblée à la place Audin. Contrairement aux jours précédents, les manifestants ont fait leur apparition aux coups de midi et non pas après la grande prière. A 14 heures, les forces de police, mobilisées en grand nombre, étaient déjà débordées et trouvaient toutes les peines du monde à contenir la grande foule qui ne cessait de grossir. Les marcheurs, qui ont afflué de différentes communes d'Alger, ont convergé vers le centre de la capitale, voulaient emprunter le boulevard Mohammed V, ce à quoi, les policiers se sont opposés fermement. Dans leur tentative de bloquer la progression des manifestants, quelques heurts ont été enregistrés et les policiers n'ont pas hésité à faire usage de leurs bombes lacrymogène. Les jeunes protestataires ont répondu par «Silmia, Silmia». Un

homme, la cinquantaine, importuné par les gaz lacrymogène a perdu connaissance, il a vite été évacué par des manifestants. Après quelques tentatives de franchir le cordon de sécurité formé par les éléments de CRS et la résistance de ces derniers en bloquant la route à l'aide de leurs camions, la tension s'est un peu apaisée. Les policiers ont laissé un petit couloir pour les manifestants qui voulaient passer. Ainsi, après cet accrochage n'ayant pas beaucoup duré grâce au mot d'ordre de faire une marche dans le calme, le rassemblement s'est poursuivi dans une ambiance tantôt festive, tantôt revendicative. Une présence féminine importante a été enregistrée, cette action ayant coïncidé avec la Journée internationale de la femme. Ainsi la marche d'hier a été agrémentée par des youyou, des femmes en haïk, et beaucoup de vigilance contre tout dérapage. Faut-il préciser que parmi les marcheurs, des personnes se sont improvisées encadreurs et n'ont pas hésité à rappeler à l'ordre des

jeunes, parfois surexcités ou agités. Le rassemblement grandiose qui a duré des heures a fait que les principales artères du centre de la capitale étaient noires de monde. Pratiquement aucun grave dépassement n'est à regretter. Les citoyens, des jeunes, en majorité, ont tenu scrupuleusement au respect du caractère populaire et pacifique de la marche. Surtout, ils étaient intraitables face à tout risque de récupération par des partis ou personnalités politiques. Le candidat à l'élection présidentielle, Ali Ghediri a été hué puis chassé par les manifestants au niveau de la rue Didouche Mourad. Le général-major à la retraite a quitté les lieux sous les cris de «Dégage ! Dégage !». Tout compte fait, les marches d'hier se sont, fort heureusement, déroulées dans le calme et la mobilisation est restée importante. Des marches similaires ont été signalées à travers la quasi totalité des villes du pays.

M. S.

Elle rejette toute ingérence étrangère

L'opposition pour des solutions algériennes

Des partis d'opposition, des représentants de syndicats autonomes et des personnalités nationales ont opté, jeudi lors d'une réunion, pour l'adoption de solutions algériennes devant satisfaire les revendications populaires, rejetant toute ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie.

Les participants à cette réunion de concertation ayant regroupé 15 partis politiques, quatre syndicats autonomes des travailleurs, des personnalités nationales, des militants politiques et des académiciens, ont appelé à «entrer dans une phase permettant la préparation d'un climat et d'un cadre légal devant réunir les conditions nécessaires pour ancrer la liberté du peuple à choisir», rejetant «toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie». A l'issue d'une réunion de plus de 5 heures, les participants ont mis en garde, également, contre «les appels malveillants émanant de l'extérieur du pays», soulignant l'impératif d'«accompagner le mouvement populaire pacifique portant les valeurs authentiques du peuple algérien et reflétant, également, ses profondes aspirations à la liberté pour réaliser ses objectifs visant le parachèvement du processus de l'indépendance et l'ancrage des valeurs novembristes».

Réunis au siège du parti Talaie El Hourriyet, les mêmes participants ont plaidé pour «l'adoption de solutions algériennes en vue de satisfaire les revendications populaires».

Outre le retrait du moudjahid Lakhdar Bouargaâ et du politicien Karim Tabou, cette rencontre a été marquée par des différends et des échanges d'accusations entre des militants politiques et des représentants de certains partis politiques quant aux réactions de ces formations politiques vis-à-vis du dernier mouvement populaire.

Riad D.

L'ONEC salue la feuille de route de Bouteflika

Le secrétariat général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (Onec) a salué, jeudi, la feuille de route présentée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le jour du dépôt de son dossier de candidature au niveau du Conseil constitutionnel pour la prochaine présidentielle du 18 avril, la qualifiant d'initiative visant la concrétisation des réformes, des aspirations et des changements», indique un communiqué de cette Organisation.

L'Onec a précisé, dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion d'urgence présidée par son secrétaire générale, Tayeb Houari pour examiner la situation politique du pays et les marches pacifiques enregistrés ces derniers jours à travers plusieurs wilayas, que l'Onec a, de tout temps, appelé à la continuité en vue de préserver la République tracée par nos glorieux chouhada et moudjahidine».

«La feuille de route présentée par Son Excellence le Président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika se veut une initiative pour la concrétisation des réformes, des aspirations et des changements soulevés durant les marches et ce, à travers la tenue d'une conférence nationale consensuelle à laquelle nous allons prendre part avec toutes les parties concernées».

Reda A.

Marché algérien de l'Énergie

Les opportunités offertes mises en avant à Houston

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a mis en avant, jeudi à Houston, les différentes opportunités qu'offre le marché algérien, ses atouts et son potentiel, notamment dans les domaines de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère.



«L'Algérie est un pays relativement jeune, en construction, doté d'un important potentiel en ressources comprenant l'agriculture, une petite et moyenne industrie naissante, mais en plein essor, une industrie lourde à dynamiser et évidemment le secteur de l'énergie avec ses différentes branches, qui constitue la colonne vertébrale de l'économie algérienne», a indiqué M. Guitouni lors du Forum de l'énergie algéro-américain organisé par le Conseil des affaires algéro-américain et la Chambre de commerce bilatérale américano-arabe, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington.

Le ministre a également présenté le secteur de l'Énergie comme le moteur de l'économie algérienne et un jalon important dans le processus de diversification de son économie.

«L'Algérie aspire, bien entendu, à diversifier son économie et oeuvre à en faire une réalité, en s'appuyant sur les revenus générés par le développement de ses gisements d'hydrocarbures, au bénéfice du développement socio-économique du pays».

Il a fait valoir les avantages appréciables de l'Algérie comparé aux pays de la région, notamment grâce à l'accès à l'énergie sous ses différentes formes, mais aussi grâce à un atout capital dont dispose

l'Algérie, celui d'une «main d'oeuvre formée, de qualité et en majorité jeune», a-t-il précisé.

Les avantages comparatifs de l'Algérie sont nombreux, a ajouté le ministre qui a relevé son étendue territoriale et sa position géostratégique très favorable.

Il a notamment insisté sur la stabilité du pays : «L'Algérie est un pays stable et la sécurité est assurée à un haut niveau dans toutes les régions du pays, notamment les zones hydrocarbures».

En effet, le ministre a insisté sur la sérénité du climat des affaires qui est, a-t-il ajouté, «consubstantielle à une stabilité politique et institutionnelle, et sur ce plan, l'Algérie offre toutes les garanties de sérénité aux investisseurs».

Il y a lieu de noter que le discours de M. Guitouni s'est articulé autour de quelques potentialités importantes marquant les opportunités que les investisseurs étrangers et notamment américains peuvent saisir dans le domaine minier algérien et qui donnent un aperçu sur l'ampleur des partenariats qui peuvent être conclus en matière d'exploration et de développement dans l'amont pétrolier et gazier.

A ce titre, il a fait savoir que le domaine minier hydrocarbures national s'étend sur plus d'un million et demi de kilomètres carrés, réputé encore largement peu exploré relativement à une densité de forage au

kilomètre carré loin des standards internationaux.

Selon lui, 70% du domaine minier demeure sous explorée.

S'agissant des réserves en place de pétrole et de gaz, elles sont, a-t-il estimé, «importantes», qu'il s'agisse d'hydrocarbures conventionnels ou non conventionnels.

A propos des ressources d'hydrocarbures non conventionnelles, M. Guitouni a saisi cette occasion pour annoncer une première étude d'envergure, actuellement en cours, pour évaluer le potentiel en place, à travers sept bassins du Sahara Algérien.

Selon lui, les premiers résultats «sont plus qu'encourageant». En effet, ces résultats repositionnant l'Algérie à la troisième place en termes de ressources en gaz de schiste après les Etats-Unis et la Chine et à la septième place après l'Australie pour son potentiel en pétrole de roche mère, actualisant ainsi le dernier classement de l'agence d'information sur l'énergie (AIE).

Guitouni invite les compagnies américaines à venir investir en Algérie

Invitant les compagnies américaines à venir investir en Algérie, le ministre a mis en avant l'importance que revêt pour le gouver-

nement algérien l'option du partenariat industriel «comme un axe stratégique de sa politique économique» et qui bénéficie de toute l'attention nécessaire des pouvoirs publics pour en garantir la réussite.

Le secteur énergétique y est d'ailleurs l'illustration, «notamment pour ce qui est de l'investissement dans la recherche et l'exploitation des ressources en hydrocarbures».

A ce sujet, M. Guitouni a notamment évoqué le succès du partenariat algéro-américain dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, ce qui renseigne, a-t-il insisté, sur «l'envergure et la profondeur des relations algéro-américaines» et sur le degré d'engagement des parties pour la pérennité du contrat de confiance qui lie les deux pays.

Il a ainsi souhaité que le partenariat algéro-américain se renforce davantage dans le segment amont pétrolier, notamment la prospection et l'exploration et y compris dans l'Offshore.

Le ministre a également appelé à étendre le partenariat algéro-américain à la filière des énergies renouvelables compte tenu du potentiel de l'Algérie qui comprend, au-delà des réserves d'hydrocarbures conventionnelles et non conventionnelles, d'importantes ressources renouvelables, notamment d'énergie solaire, qui sont mises à contribution et appelées à être développées pour répondre aux besoins futurs du pays.

M. Guitouni a par ailleurs insisté sur la volonté du gouvernement de mettre les assises nécessaires pour mieux valoriser les ressources énergétiques du pays en intensifiant l'effort d'exploration et de développement des gisements, en augmentant les capacités de raffinage et en relançant l'industrie pétrochimique.

Il a, en outre, tenu à rassurer les investisseurs quant à l'attractivité du domaine minier algérien grâce à la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui est en cours d'élaboration en Algérie.

«Cette nouvelle loi apportera les incitations fiscales attendues par les investisseurs et introduira plus de flexibilité, à travers notamment, la levée des contraintes administratives, pour réduire les délais de réalisation des projets afin d'en améliorer d'une manière substantielle l'économie», a déclaré M. Guitouni.

Pour rappel, le ministre a été accompagné d'une délégation de haut niveau, dont le P-DG de Sonatrach.

Durant ce forum, le ministre et la délégation qui l'accompagne a eu des entretiens avec les dirigeants des grandes compagnies américaines oeuvrant dans les secteurs énergétique, pétrolier et gazier.

Le ministre de l'Énergie s'est également entretenu avec sous-secrétaire adjoint pour le pétrole et le gaz au Département américain à l'énergie, Shawn Bennett.

Bilal L.

Guitouni plaide pour la relance des investissements américains en énergie

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a invité, jeudi à Houston, les compagnies pétrolières américaines à investir en Algérie, plaidant pour «des partenariats fructueux et durables» entre les deux pays.

S'exprimant à la 12^{ème} édition du Forum algéro-américain sur l'énergie qui se tient dans la capitale pétrolière mondiale, Houston, M. Guitouni a relevé que le partenariat énergétique

entre l'Algérie et les Etats-Unis qui a été «couronné d'un franc succès dans les années 1990» a enregistré «une nette régression» ces dernières années.

Le ministre a soutenu que cette baisse ne «reflétait nullement le potentiel des opportunités qui devraient susciter l'intérêt des compagnies américaines». Les investissements des groupes pétroliers américains, dont la présence est notoire en Algérie, ont reculé à 100 millions

de dollars en 2015 après avoir atteint 600 millions de dollars en 2010. En parallèle, le Boom du gaz et du pétrole de schiste aux Etats-Unis a lourdement pesé sur les exportations algériennes vers ce pays.

Citant l'exemple d'Anadarko qui a fêté récemment le milliard de barils produits en Algérie, M. Guitouni a souligné que la réussite de cette compagnie pétrolière «illustre parfaitement l'envergure et la profondeur des rela-

tions algéro-américaines», mais aussi «l'engagement des parties pour la pérennité du contrat de confiance qui les lie».

Le ministre est revenu au cours de son intervention sur les atouts de l'Algérie et les opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie relevant que le domaine minier algérien qui s'étend sur plus de 1,5 de kilomètres carrés, est largement sous exploré, alors que la densité de forage au kilomètre

carré est toujours loin des standards internationaux.

«Environ 70% du domaine minier demeure sous explorée, ceci donne un aperçu sur l'ampleur de ce qui reste à faire en matière d'exploration et de développement et constitue autant d'opportunités d'investissement dans l'amont pétrolier qui s'offrent aux compagnies américaines», a-t-il enchaîné.

H. F.

Investissement

Vers l'amendement des listes négatives

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a annoncé, jeudi que son ministère était en passe de coordonner avec le ministère des Finances, en vue de l'amendement des listes négatives et services éligibles à bénéficier des avantages d'investissement, pour élargir le domaine des activités bénéficiant de ces avantages.



Répondant à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, M. Yousfi a précisé que sur la base d'une décision émise par le Conseil national de l'investissement (CNI) portant amendement des dispositions du décret exécutif du 5 mars 2017 fixant les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement, une coordination se fait actuellement avec le ministère des Finances pour modifier ces listes négatives.

Parmi les activités devant bénéficier, à nouveau, de ces avantages mentionnés dans la Loi de 2016 amendée et relative à l'investissement, le ministre a cité, la production des eaux minérales, les transports publics, les chambres froides, la production des matériaux d'emballage et la location d'équipe-

ment agricole. Le décret de mars 2017 avait, pour rappel, déjà fixé une liste négative excluant plusieurs activités de ces avantages.

L'élargissement de la liste des activités éligibles aux avantages stimulera l'investissement dans plusieurs wilayas.

L'intervention du ministre intervient en réponse au député Messaoud Bouderradji du Rassemblement national démocratique (RND) qui l'a interpellé sur la situation du secteur industriel dans la wilaya de Médéa-une wilaya à vocation agricole par excellence.

Le ministre a estimé, dans ce sens, que l'équilibre régional à travers tout le territoire national est considéré comme l'un des objectifs essentiels de la Loi sur l'investissement promulguée en 2016 qui apporte un système complémentaire, en vue d'attirer et promouvoir les investissements, selon un système progressif reposant sur trois types

d'avantages, à savoir, les avantages communs, les avantages supplémentaires et les avantages exceptionnels.

Pour ce faire, 20 communes de la wilaya de Médéa avaient été inscrites sur la liste des régions dont le développement requiert une contribution particulière de l'Etat et dont les projets qui y sont implantés bénéficient des avantages supplémentaires qui sont stipulés par la loi.

La wilaya comprend 16 régions d'activité, trois zones industrielles et un important parc industriel en phase de réhabilitation, s'étalant sur une surface globale estimée à 1 000 ha.

La réhabilitation des ces terrains industriels a nécessité, selon le ministre, plus de 351 millions de DA qui ont été affectés à la réhabilitation des deux zones industrielles, Harbil et Berrouaghia, ainsi qu'à une zone d'activité à Ksar El Boukhari.

En conséquence de ces mesures, la wilaya de Médéa connaît aujourd'hui, pas moins de 910 projets inscrits auprès de l'Agence nationale du développement des investissements (Andi), entre 2002 et 2018, dont des projets avec des capitaux nationaux et d'autres en partenariat avec des étrangers, moyennant un montant global dépassant les 97 milliards de DA. Ceci permettra de créer pas moins de 11 000 postes d'emploi direct en cas d'entrée de ces projets dans la phase d'exploitation.

En adéquation avec la vocation industrielle de la région, ces projets déclarés auprès de ladite agence sont répartis sur sept secteurs importants, dont chacun est au service de la population de la wilaya, et se concentrent, pour la plupart, sur les secteurs des transports, de l'industrie, des travaux publics, des services de la santé et du tourisme.

S. M.

Assihar de Tamanrasset Plus de 100 entreprises attendues

Plus de 100 entreprises sont attendues pour prendre part à partir de dimanche prochain à l'Assihar 2019, un rendez-vous économique et commercial de dimension africaine avec lequel Tamanrasset renoue après plusieurs années d'absence.

Ces entreprises relèvent de différents secteurs et sont spécialisées dans divers segments de la production nationale, selon l'organisme organisateur, la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

Cette manifestation économique (10-20 mars 2019), organisée avec le concours de la commune de Tamanrasset, sous le signe de «Assihar : carrefour africain d'échange et de coopération économique», est une opportunité de promotion et de valorisation de la production nationale, ainsi que d'impulsion de la dynamique commerciale avec les pays africains voisins, a-t-on souligné.

Pour le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Tamanrasset, Badi Cheikh, les préparatifs ont été finalisés pour assurer le succès de cette édition de l'Assihar (rencontre en langue targaie), appelée à contribuer à la dynamisation du commerce et à la relance de l'activité de troc avec les pays du voisinage (Mali et Niger), à travers l'échange de certains produits définis par les services du Commerce.

L'Assihar offre aussi un espace de contact pour les jeunes de la région avec les investisseurs dans différents domaines et les entreprises économiques nationales, afin de les encourager à s'orienter vers l'entreprenariat et l'investissement, a-t-il ajouté.

Selon M. Badi Cheikh, les autorités de la wilaya de Tamanrasset misent sur l'Assihar pour booster l'activité commerciale, touristique et culturelle de la région, à la faveur d'un programme d'animation diversifié impliquant différents secteurs concernés, faire connaître l'artisanat traditionnel et la culture de la population locaux, et impulser le développement de la région.

L'opération d'aménagement du site devant accueillir l'Assihar, au quartier Gataâ El Oued, a été achevée et a porté sur la mise en place des installations nécessaires visant à assurer les bonnes conditions d'organisation de cette grande rencontre commerciale, a conclu le P/APC de Tamanrasset.

R. G.

Grâce à une surface cultivée en hausse

Un «saut qualitatif» dans la production de la tomate industrielle

La filière de la tomate industrielle a connu une «évolution remarquable» et un «bond qualitatif» à l'échelle nationale dans l'élargissement des surfaces cultivées et la production réalisée, a révélé jeudi à Mila, le directeur du développement des produits végétaux auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mokrane Maâmar. Au cours des dernières années, la filière de la tomate industrielle a connu un développement à travers le pays avec une surface cultivée dépassant les 23 000 ha la saison écoulée et une production nationale

dépassant les 15 millions de quintaux, avec des prévisions d'élargissement de la surface cultivée jusqu'à plus de 27 000 ha au titre de l'actuelle saison agricole, a précisé le même responsable au cours d'un séminaire régional sur le développement et la promotion de la filière de la tomate industrielle organisé à l'initiative de la direction des services agricole (DSA) et la Chambre agricole en collaboration avec le Conseil interprofessionnel de cette filière.

L'engouement manifesté pour cette activité agricole figure parmi les éléments ayant contribué à la promotion de cette filière,

a déclaré le même responsable qui a fait état aussi de l'augmentation du nombre des transformateurs contribuant «au développement de cette filière, notamment dans les régions où ce genre d'activité n'est pas exercé». Saluant l'initiative de la wilaya de Mila pour l'organisation de ce séminaire régional auquel ont pris part 11 wilayas et des producteurs et transformateurs, M. Mokrame, précisant que Mila est considérée comme «un pôle de production de l'ail et du lait», a fait part de que cette wilaya peut également développer la filière de la tomate industrielle, eu égard a-t-il argumenté «de la

proximité de cette wilaya des régions pilotes dans la production de la tomate industrielle».

Pour sa part, le président de la Chambre agricole de Mila, Amar Lamoussi, a relevé la réservation d'une surface de 70 ha pour cette activité au titre de l'actuelle saison agricole soulignant que cette wilaya entame «les premiers pas» dans la production de la tomate industrielle.

Au cours de cette rencontre, le directeur de l'Institut technique des légumes de Oum El Bouaghi, Mohamed Boudermine, a insisté sur l'importance de la récupération des résidus de l'opération de transformation de

la tomate, utiles dans «l'industrie parapharmaceutique et de cosmétique».

Un exposé sur les expériences réalisées à l'isst du pays dans le domaine de la production de la tomate a été présenté par le représentant du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate, Messaoud Chebbah, qui a appelé à l'utilisation des connaissances scientifiques dans le développement de cette agriculture, notamment dans les volets, analyse du sol et gestion de l'eau. La protection de la tomate des différentes pathologies a été aussi abordée lors de cette rencontre.

S. M.

Après la condamnation d'un journaliste

L'Italie condamnée pour violation de la liberté d'expression

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné jeudi l'Italie pour «violation de la liberté d'expression», jugeant que la peine de prison ferme infligée pour diffamation à un journaliste italien en vue était «manifestement disproportionnée».



En 2012, la cour de cassation italienne avait confirmé la condamnation de l'ancien rédacteur en chef du journal *Liberio* (droite), Alessandro Sallusti, à une peine de 14 mois de prison. Il avait toutefois été autorisé par la justice de son pays à purger cette peine dans le cadre d'une assignation à résidence.

Cinq ans plus tôt, son journal avait «rapporté à tort qu'une jeune fille de 13 ans avait été contrainte par ses parents et par un juge des tutelles de subir un avortement», rappelle la Cedh.

Si «M. Sallusti a porté atteinte à l'honneur et au droit au respect de la vie privée de la jeune fille, de ses parents et du juge, rien

ne justifiait de prononcer une peine de prison», a-t-elle estimé. «Pareille sanction est allée au-delà de ce qui aurait constitué une restriction nécessaire à la liberté d'expression de M. Sallusti», a souligné la Cedh.

Selon la cour, la condamnation prononcée par la justice italienne a violé l'article

10 de la Convention européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression. La décision de la justice italienne avait provoqué l'indignation d'une grande partie de la presse transalpine et de responsables politiques de tous bords, qui y voyaient une atteinte à la liberté d'information.

Après avoir passé 21 jours assigné à résidence, le journaliste avait vu sa peine commuée en amende par l'ancien président de la République italienne, Giorgio Napolitano, qui s'appuyait déjà sur la jurisprudence de la Cedh. La présidence italienne entendait alors «prôner une réflexion sur des normes plus équilibrées» concernant les délits de diffamation.

La Cedh a effectivement relevé jeudi que «l'Italie a récemment pris des initiatives qui vont dans le bon sens», comme la «limitation du recours aux sanctions pénales» ou «la fin du recours à l'emprisonnement comme sanction» dans les affaires de diffamation.

H. T.

Berlusconi visé par une nouvelle enquête pour corruption

L'ancien chef de gouvernement italien, Silvio Berlusconi, est visé par une nouvelle enquête pour corruption par la justice de son pays, les magistrats le soupçonnant d'avoir acheté une décision judiciaire favorable à sa cause, rapportent jeudi soir les médias.

Selon le site Internet du quotidien *La Repubblica*, la décision «suspecte» remonte à mars 2016 quand le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, a annulé une décision d'un tribunal administratif qui avait imposé à Silvio Berlusconi de vendre des actions qu'il détenait dans la banque Mediolanum,

conformément à une requête de la Banque d'Italie.

Selon l'agence de presse AGI, trois autres personnes sont également visées dans cette enquête, dont le juge du Conseil d'Etat qui a préparé la décision favorable à M. Berlusconi, un avocat et un ancien fonctionnaire du siège de la présidence du gouvernement.

Au cours d'une perquisition au domicile de ce dernier, il y a plusieurs années, les forces de l'ordre ont trouvé 250 000 euros en espèces, des copies de certains verdicts du Conseil d'Etat ainsi que l'ébauche du verdict sur les actions déte-

nues par M. Berlusconi dans la banque Mediolanum, selon la même source.

«Il s'agit d'une affaire dans laquelle la position de M. Berlusconi a été classée sans suite et nous sommes convaincus que cette fois-ci ce sera la même chose», a réagi son avocat, Niccolò Ghedini, cité par *La Repubblica*.

M. Berlusconi, 82 ans, est poursuivi par la justice de son pays dans plusieurs autres affaires, entre autres pour subornation de témoin dans le cadre du scandale «Rubygate» et des fameuses soirées «bunga-bunga».

R. R.

Etats-Unis

Washington veut loger 5.000 enfants migrants dans des installations militaires

L'administration du président Donald Trump a demandé au Pentagone de trouver des installations militaires susceptibles d'accueillir 5.000 enfants migrants non accompagnés, a annoncé jeudi un porte-parole du ministère américain de la Défense, le lieutenant-colonel Jamie Davis.

Le Pentagone va «identifier les lieux possibles» pour héberger ces enfants, a-t-il indiqué, précisant que la demande avait été présentée mardi par le ministère de la Santé et que les enfants devront être hébergés jusqu'au 30 septembre.

Selon les dernières statistiques du

ministère de la Sécurité intérieure publiées mardi, quelque 6.825 enfants non accompagnés ont été interpellés à la frontière sud des Etats-Unis en février, comparé à 4.968 en octobre.

La ministre de la Sécurité intérieure Kirstjen Nielsen a prévenu mercredi le Congrès américain que l'immigration clandestine allait augmenter dans les mois à venir.

C'est pour s'y préparer que le ministère de la Santé, qui est chargé de la sécurité et du bien-être des enfants de moins de 18 ans non accompagnés, a demandé l'aide des militaires.

Si le ministère de la Santé décide qu'il est nécessaire d'utiliser des installations militaires, il devra présenter une demande formelle à cet effet au ministère de la Défense, a précisé le lieutenant-colonel Davis. Le Pentagone avait déjà été chargé d'identifier des installations possibles pour héberger des mineurs, mais le ministère de la Santé n'a pour l'instant pas encore utilisé cette possibilité et aucun enfant non accompagné n'a été hébergé sur des bases militaires depuis l'arrivée à la Maison Blanche de Donald Trump.

H. T.

Espace

La voie lactée pèserait autant que 1,5 milliard de milliards de soleils

La voie lactée, notre galaxie, pèserait environ 1,5 milliard de milliards de masses solaires selon des données combinées de la mission Gaia de l'Agence spatiale européenne (ESA) et du télescope spatial Hubble.

Les astronomes cherchent toujours à définir la masse de la voie lactée, les précédentes estimations variant de 500 milliards à 3 milliards de milliards de fois la masse du soleil.

Pour tenter de mieux évaluer cette masse, des astronomes ont combiné les données récoltées par le télescope spatial européen Gaia mis en orbite par l'Agence spatiale européenne en 2013 et par le célèbre Hubble.

«Cette grande incertitude provient principalement des différentes méthodes utilisées pour mesurer la distribution de la matière noire qui représente environ 90% de la masse de la galaxie», selon un communiqué commun des organismes publié jeudi.

«Vous ne pouvez pas mesurer avec précision ce que vous ne pouvez pas voir !», explique Laura Watkins de l'Observatoire européen austral (ESO) qui a dirigé l'équipe de chercheurs à l'origine du calcul.

La présence de matière noire dans notre univers n'a été jusqu'à présent détectée qu'indirectement par ses effets gravitationnels et sa nature demeure l'un des plus grands mystères de la physique moderne.

La matière connue - celle des étoiles, des planètes, Terre et règne du vivant compris - ne compte que très peu dans la masse de l'univers.

Pour contourner ce problème, l'équipe a mesuré plus précisément la vitesse d'amas globulaires, de denses regroupements d'étoiles qui orbitent autour de la galaxie à des distances énormes.

«Plus une galaxie est massive, plus ses amas se déplacent rapidement sous l'effet de sa gravité», explique Wyn Evans de l'Université de Cambridge.

B. K.

Vietnam

La peste porcine africaine se propage dans deux autres provinces

La peste porcine africaine s'est étendue aux provinces de Hoa Binh et de Dien Bien (Nord), portant à neuf le nombre total de provinces touchées par cette maladie animale, ont rapporté, vendredi des médias.

Un foyer de la peste porcine africaine a été découvert dans le village de Hop Thanh dans la province de Hoa Binh, et plusieurs autres dans les villages de Bon A et de Long Luong dans la province de Dien Bien, a indiqué le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

«La peste porcine africaine se comporte de manière imprévisible en raison de la diversité de ses vecteurs, de l'absence de traitement et du taux de mortalité qui est de 100%», a précisé le ministère.

Plus de 6 400 porcs ont été abattus depuis l'apparition de la maladie au Vietnam, selon la même source, appelant les autorités locales à assainir les zones touchées et contrôler le transport, la vente et l'abattage des porcs afin de freiner la propagation de la maladie.

La peste porcine africaine a été détectée pour la première fois dans la province de Hung Yen, dans le nord du pays, au début du mois dernier. Depuis lors, elle s'est propagée à plus de 49 villages dans neuf provinces et villes du Vietnam, y compris la capitale Hanoi. Le Vietnam a produit 3,82 millions de tonnes de viande de porc en 2018, soit 72% de la totalité de la production de viande du pays, en hausse de 2,2% par rapport à 2017.

Le porc représente les trois quarts de la consommation totale de viande au Vietnam, un pays de 95 millions d'habitants où la plupart de ses 30 millions de porcs élevés dans les fermes sont consommés localement. Le Vietnam est le troisième pays asiatique touché par la maladie, après la Chine et la Mongolie.

R. B.

En présence de plusieurs ministres

Inauguration du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati a inauguré, jeudi à Alger, le 2^{ème} Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables SIEERA 2019, en présence de plusieurs ministres et ambassadeurs.



Ce salon qui se tient au Palais des expositions à Alger, du 7 au 10 mars en cours, est placé sous le thème «Les énergies renouvelables hors réseau au service d'un environnement durable dans le sud algérien et les zones enclavées».

Il se veut une opportunité d'affaires, d'échanges d'expérience et d'expertise pour réaliser des partenariats dans les domaines de recyclage et valorisation des déchets industriels et municipaux ainsi que dans les énergies renouvelables non raccordées au réseau.

Cette deuxième édition a vu la participation de 140 exposants professionnels et institutionnels dont 22 exposants étrangers issus de sept pays

dont la Chine en tant qu'invité d'honneur.

Le salon a consacré une superficie de 5 000 mètres carrés (contre une superficie de 2 500 m² durant l'édition précédente), ce qui dénote, selon Mme Zerouati, de l'importance de ce rendez-vous incontournable aux acteurs du secteur de l'environnement et des énergies renouvelables.

Le salon cible un public professionnel dont des opérateurs économiques versés dans le domaine de la protection de l'environnement et des énergies renouvelables, des scientifiques et des étudiants, mais aussi le grand public, en prévoyant un nombre de 15 000 visiteurs qui devraient affluer vers ce salon tout au long de ces quatre jours.

Cette nouvelle édition sera rehaussée par des conférences thématiques animées par des experts nationaux et internationaux pour débattre autour de quatre grands axes fondamentaux.

Le premier axe est relatif à la stratégie adoptée par le secteur pour promouvoir, valoriser et développer les énergies renouvelables en hors réseau.

Le deuxième est lié aux énergies renouvelables et leur apport dans le développement durable des régions éloignées du sud algérien.

Le troisième porte sur le rôle des énergies renouvelables dans le développement d'une économie circulaire en Algérie, notamment à travers les filières de valorisation énergétique et l'économie circulaire

dans son volet de gestion intégrée des déchets.

Quant au quatrième axe, il tourne autour d'une vision représentée et partagée par les exposants professionnels et institutionnels.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de l'inauguration de ce Salon, Mme Zerouati avait souligné l'importance d'une telle manifestation économique dans le développement durable qui est axée principalement sur les énergies renouvelables.

La ministre a également indiqué que l'édition de Sieera 2019 sera marquée par la signature de plusieurs conventions entre son département et les ambassadeurs des pays étrangers qui prennent part à cet événement. **Bilal L.**

Parc national de Belezma Atelier national d'évaluation des bénéfices des aires protégées

L'évaluation des valeurs et bénéfices fournis par les aires protégées du parc national de Belezma (Batna) a constitué jeudi le thème d'un atelier national tenu à l'Ecole nationale des forêts de Batna, à l'initiative de la direction générale des forêts (DGF) en coordination avec le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Quatrième du genre en Algérie après ceux sur les Parcs nationaux de Gouraya (Béjaïa) et Taza (Jijel) et El Kala (El Tarf), l'atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie de protection et de développement durable des aires protégées, a indiqué le chargé du bureau des parcs nationaux à la DGF, Saïd Fritas.

L'atelier porte sur l'évaluation des bénéfices des parcs d'une manière participative impliquant les associations écologiques et les habitants riverains des parcs ainsi que les divers secteurs en rapport aux parcs, a ajouté Fritas qui a rappelé que l'Algérie compte huit parcs en attendant la parution prochaine du décret portant création d'un 9^{ème} parc entre les trois wilayas de Sétif, Jijel et Béjaïa.

L'opération a concerné, à ce jour, 15 parcs naturels en Tunisie, Maroc et Algérie et touchera 11 autres parcs dans ces mêmes pays pour favoriser la protection de ces aires et faciliter l'accès au financement international de projets, a indiqué à l'APS, Sami Dhouib, chargé du bureau Méd-Afrique du Nord du WWF dont le siège est en Tunisie.

Ce procédé d'évaluation est basé sur l'implication des habitants riverains des parcs ou résidents sur leurs territoires et les associations actives en les invitant à répondre à 24 questions puis l'analyse des réponses afin d'en dégager des projets pouvant être concrétisés et être candidats à l'obtention de financement.

Selon le directeur du parc de Belezma, Saïd Abderrahmani, l'initiative est importante pour ce parc qui a été ajouté en 2015 parmi 20 sites nouveaux au réseau mondial des réserves de la biosphère par le conseil international de coordination du programme sur l'homme et la biosphère.

Le directeur de l'Ecole nationale des forêts, Othmane Briki, a déclaré que l'atelier souligne l'intérêt porté aux aires protégées et leur valorisation et l'implication dans cet effort du mouvement associatif et des riverains.

Une sortie de terrain vers plusieurs secteurs du parc de Belezma dans les communes de Fesdis, Hamla et Oued El Ma a été organisée en marge de l'atelier qui a réuni les représentants de plusieurs associations dont celles des Amis de Belezma et d'Imedgassène ainsi que de la Conservation des forêts et de la direction de l'environnement.

F. T.

Signature de trois conventions de coopération

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a signé, jeudi à Alger, trois conventions de coopération dans le domaine de l'environnement, avec le ministère de la Communication et les ambassades des Pays-Bas et de la Finlande à Alger.

La cérémonie de signature est intervenue en marge de l'inauguration du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables d'Alger (Sieera), qui se déroule du 7 au 10 mars courant, avec la participation d'environ 140 exposants, dont 20 institutions et instances étrangères.

La première convention, signée par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati et le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, vise à former

entre 720 et 800 journalistes dans le but de renforcer leurs connaissances en matière d'environnement et d'énergies renouvelables.

S'exprimant à cette occasion, M. Kaouane a indiqué que cette convention signée par les deux départements avait pour objectif de souligner «l'importance de la coordination et de l'intégration pour former une catégorie de journalistes spécialisés et capables d'influencer les tendances en matière d'environnement, contribuer à élever le niveau de conscience et améliorer le comportement des citoyens dans le traitement des questions liées à l'environnement et aux énergies renouvelables».

Dans le même contexte, il a réaffirmé la détermination de son secteur «à développer des modes d'action commune, en coordination

avec les acteurs des différents secteurs et à accompagner tous les efforts visant la protection de l'environnement, notamment à travers l'appui des capacités nationales en termes de gestion et gouvernance environnementales».

Signée par le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, Kamel-Eddine Belatrèche et l'ambassadeur des Pays-Bas à Alger, Robert Van Embden, la deuxième convention vise à promouvoir les énergies renouvelables et à lutter contre les changements climatiques, à travers la réduction des gaz à effet de serre. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des accords conclus entre l'Algérie et les Pays-Bas lors de la dernière session de la commission mixte des deux pays, tenue en mai

dernier à Alger.

L'ambassadeur néerlandais a précisé que cette convention permettrait à son pays de partager avec l'Algérie son expérience en matière de lutte contre les changements climatiques, soulignant que les Pays-Bas, qui souffrent d'une hausse du niveau de la mer à cause du réchauffement climatique, ont réussi à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés autour d'objectifs précis afin de mettre terme à ce phénomène.

Signée par M. Belatrèche et l'ambassadrice de Finlande à Alger, Tuula Svinhufvud, la 3^e convention qui vise à partager les expériences en matière de gestion de la pollution, sous toute ses formes, et les technologies d'une production propre, porte sur les domaines de l'économie circulaire, de la sensibilisation, de l'éducation

environnementale et du développement des énergies renouvelables.

Cette convention «permettra de jeter de nouvelles bases de coopération entre les deux pays et de faciliter la signature de partenariats entre les sociétés finlandaises et algériennes», a affirmé Mme. Svinhufvud.

Une autre convention de coopération devrait être signée demain avec l'ambassade d'Espagne à Alger en matière de protection de l'environnement et de développement durable et ce, à travers l'échange d'expertises et d'expériences, la formation dans le domaine de l'économie circulaire, la valorisation de l'écosystème, notamment les réserves, la lutte contre la désertification et la surveillance environnementale.

R. H.

Commune de Dahouara à Guelma

Raccordement de 871 foyers au réseau de gaz naturel

Au total, 871 foyers de la commune de Dahouara ont été raccordés au réseau de gaz naturel, dont la mise en service a eu lieu, mercredi, et ce, à l'occasion de la commémoration du 63ème anniversaire de la bataille de Besbessa, au cours de laquelle 365 martyrs sont tombés au champ d'honneur en une journée, dont plusieurs ont péri brûlés par les colons.



Accompagné par les autorités locales, le wali de Guelma, Kamel Abla a allumé la première flamme au gaz naturel dans l'un des quartiers de cette collectivité, avant de s'introduire dans une habitation, que le gaz naturel a enveloppé d'une douce chaleur, suscitant la joie des citoyens qui ont loué les efforts consentis par l'Etat pour mettre un terme à leur attente en les délivrant des bouteilles de gaz butane.

Selon les explications des représentants de la Société de distribution de l'électricité et du gaz fournies sur place au wali, la mise en service du réseau de gaz naturel dans cette commune, située à 60 km à l'est du chef-lieu de wilaya, intervient suite à l'achèvement du réseau de distribution d'une longueur de 18,413 km et d'un autre destiné au transport de 3,7 km.

Les services de cette Société ont indiqué que le coût total du projet dépasse les 197 millions de dinars, dans le cadre du programme de la wilaya, soulignant que le coût

moyen du raccordement de chaque foyer avoisine les 226 000 DA. S'agissant de la commémoration du 63ème anniversaire de la bataille de Besbessa, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Messaoud Reguig, a rappelé, lors d'une allocution prononcée au cimetière de Besbessa, que cette bataille, qui s'est déroulée entre le 5 et le 6 mars 1956, a fait 365 martyrs, dont 8 femmes, 8 adolescents et 4 enfants, reflétant les massacres les plus ignobles commis par le colonialisme français en Algérie.

Il a également souligné que les raisons de cette bataille a pour origine le fait que 80 soldats algériens recrutés dans les rangs de l'armée française ont réussi à rejoindre l'armée de libération nationale en coordination avec les moudjahidines de la région, ajoutant que ces derniers ont pu leur subtiliser des armes et des munitions, dont 5 mortiers, 2 bazooka, 100 fusils de guerre et environ 50 mitrailleuses de divers types.

Le responsable a soutenu, à ce propos, que l'armée française a procédé, le lendemain, à une vaste opération de ratissage, à l'aide de 27 avions, dont 15 hélicoptères, au cours de laquelle toutes les mechtas qui abritaient des moudjahidines ont été bombardées, cela, en plus de rassembler, dans la mechta Besbessa, les habitants qui rentraient du marché de Hammam N'bail pour les exterminer de manière abjecte et barbare.

La commémoration de cet anniversaire a été marquée par la mise en service d'une annexe de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, ainsi qu'un service technique pour la commune de Dahouara, suite au réaménagement de l'ancien bâtiment de la garde communale, en sus du lancement d'autres projets de développement dans les communes de Oued Cheham et Hammam N'bail, où une cérémonie a été organisée pour honorer les familles des martyrs.

Bilal L.

Centre universitaire Abdelhafid Boussouf à Mila

Une commission ministérielle dépêchée suite à une grève illimitée

Une commission d'enquête a été dépêchée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à Mila pour faire la lumière sur la grève qui paralyse le centre universitaire Abdelhafid Boussouf, a-t-on appris mercredi auprès des sources concordantes.

Le président de la section syndicale nationale des enseignants universitaires (SNEU), Djamel Latreche, a indiqué à l'APS qu'une réunion a été tenue mercredi entre la Direction du centre universitaire et les membres de ladite commission en présence de représentants des grévistes «pour mettre au clair les tenants et aboutissants de cette grève illimitée» enclenchée depuis plus de deux semaines maintenant

par les enseignants et le personnel de ce centre pour dénoncer «la détérioration de leur situation» et «l'incapacité de la Direction actuelle à trouver une solution à leurs revendications».

Les enseignants et autres personnels grévistes avaient réclamé, début de la semaine en cours, une commission ministérielle, pour «s'enquérir de l'état du centre universitaire et trouver des solutions» à ce qu'ils ont qualifié de «dysfonctionnements qui ont conduit à une impasse», selon le communiqué de l'assemblée générale tenue en début de semaine.

Ils ont également réclamé le départ du recteur du centre universitaire en raison de «son incapacité» à trouver une solution aux

problèmes qui affectent leur établissement depuis des années maintenant et à répondre à leurs revendications, s'agissant de l'amélioration des conditions de travail délégués et le paiement d'arriérés de salaires, selon les protestataires.

De son côté, le chargé de communication du centre universitaire Abdelhafid Boussouf, Mahmoud Boulesbaâ, a affirmé que cette commission d'enquête, constituée de trois cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est à pied-d'œuvre, depuis mercredi pour «mettre au clair cette affaire et trouver une solution définitive aux problèmes» posés au sein de cet établissement.

F. T.

Saïda

Annulation de décisions d'aide à l'habitat rural

■ Pas moins de 834 décisions d'aide à l'habitat rural ont été annulées dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris lundi du wali.

Les bénéficiaires concernés par cette mesure sont ceux n'ayant pas respecté le cahier de charges fixant la période de lancement des travaux de construction d'une habitation rurale à 60 jours après la date de délivrance du permis de construire, a indiqué Louh Seif El Islam lors d'une réunion de l'exécutif ayant regroupé des chefs de daïras et des présidents d'APC au siège de la wilaya.

Les bénéficiaires d'aides à l'habitat rural, qui n'ont pas lancé les travaux depuis un an, sont réparties à travers toutes les communes de la wilaya, a-t-on fait savoir. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sera informé pour remplacer ce quota d'aides à l'habitat rural par un programme d'habitat rural groupé, a ajouté le wali.

R. S.

Bordj Bou Arreridj

Réouverture des marchés à bestiaux

■ Les marchés et points de vente du bétail, fermés depuis le début de l'année en cours, ont été rouverts dans les différentes communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris jeudi, auprès de la direction locale des services agricoles.

La décision de la réouverture intervient après «le maîtrise total» de la situation quant aux pathologies de la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR) signalées dans cette wilaya a précisé la même source, rappelant que des campagnes de vaccination du cheptel ont été lancées en février dernier contre diverses pathologies, la fièvre aphteuse et la PPR.

Un dispositif de contrôle des points de vente du bétail et le mouvement de circulation des bêtes et la vente des viandes est lancé par les services de la DSA, a-t-on fait savoir, détaillant que les services vétérinaires accompagnent les éleveurs dans les opérations de vaccination des animaux également.

D'autre part, des campagnes de vaccination ont été lancées après avoir mobilisé un quota de 50 000 doses de vaccins contre la peste des petits ruminants, permettant de couvrir le cheptel de la wilaya, a-t-on noté.

Pour rappel, pas moins de 618 bêtes ont été décimées dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dont 538 ovins par la fièvre aphteuse, tandis que aucun cas de petit ruminant n'a été signalé par l'inspection locale vétérinaire.

Le cheptel de la wilaya de Bordj Bou Arreridj compte actuellement plus de 53.000 têtes, dont 18.000 bovins, 35.000 ovins et caprins, selon les dernières statistiques de la DSA.

H. M.

Guelma

Remise des clés de logements LPL

■ Les clés de 157 logements publics locatifs (LPL) ont été remises mercredi à leurs bénéficiaires dans la commune de Hammam Nebaïl, wilaya de Guelma.

La remise a été présidée à la cité 20 août 1955 à l'entrée de la commune par le wali Kamel Abla qui a indiqué que ce quota s'inscrit dans le sillage de l'opération qui a porté sur la distribution de 325 logements dont une partie au titre du programme de résorption de l'habitat précaire.

Le responsable de la wilaya précisé que 55 unités du programme total de 380 logements LPL seront distribuées «prochainement», le taux d'avancement de leurs travaux étant «avancé».

Le wali a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement de la cité 20 août au réseau de gaz au milieu de la joie des habitants de la cité qui compte 300 logements.

G. T.

CONFLITS ►►

Syrie

Le «califat» chancelle, mais ses partisans rêvent d'un retour sanglant

«On se vengera, il y aura du sang», le groupe Etat islamique (EI) «va rester et s'étendre». En fuyant son ultime réduit dans l'est syrien en passe, des jihadistes promettent un retour en force de l'organisation ultraradicale en passe d'être vaincue.



Des milliers de personnes, dont de plus en plus d'écloués et de blessés continuent d'abandonner la petite poche de l'EI dans le village de Baghouz, aux confins orientaux de la Syrie. Parmi eux, de nombreux hommes et femmes refusent de reconnaître la défaite inéluctable des derniers jihadistes acculés.

Faisant mine de jeter leurs chaussures, près d'une dizaine de femmes prennent à parti les journalistes, lançant des pierres sur les caméras.

«Nous sommes sortis, mais il y aura de nouvelles conquêtes», «l'Etat islamique va rester et s'étendre», «on se vengera et il y aura du sang jusqu'aux genoux», hurlent-elles. Après avoir passé la nuit à l'extérieur près de Baghouz, sur une position des Forces démocratiques syriennes (FDS) qui mènent l'offensive contre les jihadistes, ces femmes seront transférées vers les camps de déplacés du nord-est syrien. «Tu ne lis pas le Coran ? Tu n'as pas honte ?» lance l'une d'entre elles, agrippant la tresse d'une journaliste aux cheveux découverts. «Dieu maudisse la femme qui ressemble à un homme», crie une autre.

D'autres femmes, assises par petits groupes à même le sol, se montrent plus discrètes.

Mais, lorsqu'elles sont interrogées par l'AFP, elles reprennent le même discours : «On attend la victoire, si Dieu le veut», clame ainsi Oum Mohamed, 47 ans, originaire de la province d'Al-Anbar en Irak.

«Résolue et radicalisée»

«Les vauriens et les peureux sont sortis, et nous (les femmes) sommes parties parce que nous étions un fardeau pour les hommes», explique-t-elle.

Interrogée sur le sort de son mari, membre de l'EI, Oum Mohamed marque une hésitation, puis dit : «Qu'il soit vivant ou mort, je remercie Dieu».

Non loin de là, des femmes font leurs prières quotidiennes, d'autres lisent le Coran. Couvert de poussière, un sac à dos sur les épaules, un jeune garçon chantonne en souriant un chant religieux à la gloire de l'EI.

«L'Etat du califat ne va pas disparaître, il est imprimé dans les cerveaux et les coeurs des nouveau-nés et des petits» ayant fui Baghouz avec leurs mères, assure une sexagénaire qui refuse de donner son nom.

Après une montée en puissance fulgurante en 2014, les jihadistes avait proclamé un «califat» à cheval sur de vastes régions conquises en Syrie et en

Irak, attirant des milliers d'étrangers. L'EI avait imposé son règne de la terreur à des millions de personnes, établissant sa propre administration: monnaie frappée, collecte des impôts, police des moeurs, programmes pédagogiques dans les écoles, rien ne manquait à ce proto-état.

Mais au terme de multiples offensives, les jihadistes ont tout perdu. Sauf, visiblement, la fidélité de leurs disciples.

«La population de l'EI qui est évacuée des derniers vestiges du califat reste largement impénitente, résolue et radicalisée», confirmait jeudi le chef des forces américaines au Moyen-Orient, le général Joseph Votel.

Sur la position des FDS, les hommes soupçonnés d'appartenance à l'EI sont rapidement isolés, après avoir été fouillés et interrogés.

Baghdadi «notre modèle»

En voyant les journalistes affluer, un homme se met debout, malgré une blessure au pied. Il s'époumone, dénonçant le «terrorisme» de la coalition internationale et ses frappes.

«Je me suis rendu à cause de ma blessure. Mais j'ai accompagné l'Etat islamique depuis le début», indique-t-il à l'AFP.

A côté, Abdel Moneim Najia

ne cache pas lui non plus son soutien à l'EI, tout en confiant ses désillusions. «La loi de Dieu était appliquée», justifie-t-il. «Mais il y avait des injustices, des dirigeants ont volé l'argent et abandonné le peuple», déplore-t-il.

D'après lui, nombreux sont ceux qui ont fait défection, trouvant le moyen de fuir notamment vers l'Irak ou vers la Turquie.

«A chaque fois on entendait que l'émir untel a abandonné le groupe», ajoute-t-il. «Et nous on est resté, jusqu'à ce que les balles sifflent au-dessus de nos têtes», souligne-t-il.

L'homme ne cache pas sa déception vis-à-vis du «calife» Abou Bakr al-Baghdadi, dont le sort demeure inconnu.

«Il nous a confié à des gens qui nous ont laissé tomber. C'est lui qui est responsable, à nos yeux il est notre modèle», dit-il.

S'il a mis autant de temps à sortir, c'est parce que ses cousins étaient des combattants de l'EI et qu'il craignait être arrêté par les FDS.

Âgé de 30 ans, il paraît bien plus âgé avec sa barbe et ses cheveux grisonnants. Malgré les déconvenues, il continue de souhaiter de nouvelles «conquêtes» pour le «califat islamique» et son chef Baghdadi. **AFP**

Afghanistan

La situation «ne permet pas» un retrait des forces de la coalition

La situation actuelle en Afghanistan «ne permet pas» un retrait des forces de la coalition de ce pays, a déclaré jeudi le général Joseph Votel, chef des forces américaines au Moyen-Orient, citant notamment le faible degré de préparation des forces armées afghanes.

«Ces décisions doivent davantage se baser sur des conditions que sur des dates précises», a souligné le général Votel, questionné au cours d'une audition au Congrès américain sur la volonté exprimée par le président Donald Trump de retirer les forces américaines d'Afghanistan après plus de 17 ans de guerre.

«Les forces afghanes dépendent du soutien de la coalition», a-t-il ajouté, alors qu'on lui demandait si l'armée afghane était capable d'assurer la sécurité du pays.

«Mon avis est que toute décision de réduire les forces en Afghanistan devrait être prise après une pleine consultation de nos partenaires de la coalition et bien sûr du gouvernement afghan», a ajouté le chef du commandement central américain (Centcom).

Le général Votel, qui doit prendre sa retraite à l'été prochain, a ainsi paru critiquer la décision unilatérale de M. Trump de retirer les troupes américaines de Syrie, sans consultation des alliés, qui a provoqué la démission du ministre de la Défense Jim Mattis.

Un retrait doit être lié à des «progrès politiques», a souligné le militaire américain en référence aux négociations de paix en cours entre les Etats-Unis et les taliban, auxquelles le gouvernement afghan ne participe pas.

Le général Votel a souligné n'avoir reçu «aucun ordre» de retrait d'Afghanistan de la part de l'exécutif. «On ne nous a pas donné pour instruction de nous retirer. Il n'y a pas d'ordre de retirer quoi que ce soit», a-t-il souligné.

Pressé de donner son avis personnel sur le bien-fondé d'un retrait, il a fini par déclarer : «Les conditions politiques et les progrès achevés sur la voie de la réconciliation ne le permettent pas aujourd'hui».

L'émissaire spécial américain pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a repris le 25 février les discussions à Doha avec les taliban.

Le département d'Etat a indiqué mardi que les pourparlers avaient permis de nouveaux «progrès», ajoutant que beaucoup reste à faire, et refusant de fixer une date-but. De son côté, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a envisagé une implication personnelle lors d'un éventuel futur voyage dans la région, sans plus de précisions.

F. T.

Attaque au chlore

Le gouvernement syrien rejette un rapport de l'OIAC

Le gouvernement syrien a rejeté jeudi un rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) qui a conclu à l'utilisation de la chlorine contre la ville syrienne de Douma en avril 2018.

La semaine dernière, l'Oiac a indiqué dans ce rapport final qu'il

existait «des motifs raisonnables pour penser qu'un agent chimique toxique a été utilisé comme arme le 7 avril 2018» dans cette attaque contre Douma près de Damas, ajoutant que «cet agent chimique contenait de la chlorine».

Selon elle, deux cylindres contenant le gaz toxique sont tom-

bés sur le toit d'une résidence. Le rapport ne désigne pas de responsable car, à l'époque, cela ne faisait pas partie des attributions de l'Oiac. Depuis, l'organisation s'est vu attribuer le droit d'enquêter sur la responsabilité de toutes les attaques chimiques en Syrie depuis 2014.

Cité par l'agence officielle syrienne Sana, un porte-parole du ministère syrien des Affaires étrangères a appelé «les Etats membres de l'Oiac à dénoncer de tels rapports erronés qui manquent de crédibilité», accusant l'organisation de «partialité».

Il a également accusé les

enquêteurs de «déformer la vérité». «Preuve en est, selon lui, qu'ils ont nié que des groupes terroristes possèdent des produits chimiques toxiques même s'ils ont trouvé de tels produits dans des dépôts appartenant à ces groupes».

Bilal L.

Burkina

Polémique autour d'une statue en hommage à Thomas Sankara

Une statue en hommage à Thomas Sankara suscite une polémique au Burkina Faso, à telle point qu'elle a dû être recouverte sitôt inaugurée, la population dénonçant le manque de ressemblance avec le père de la révolution burkinabè.



secrétaire général du comité international du mémorial Thomas Sankara.

"C'est dans le souci de faire coïncider l'ouverture du site du mémorial avec la commémoration du cinquantenaire du Fespaco, auquel le président Sankara a insufflé une dynamique populaire et internationale, que la statue a été dévoilée provisoirement", a-t-il ajouté, assurant que "l'oeuvre finale reflètera naturellement et fidèlement les traits du visage du héros que nous aimons tous".

"Nous demandons pardon d'avoir choqué le peuple burkinabè et les amis du Burkina et tous ceux qui ont de l'admiration pour Sankara", a plaidé le colonel Daouda Traoré, membre du comité, estimant que "l'important demeure l'hommage rendu pour la première fois à Thomas Sankara, sur les lieux de son assassinat".

Selon le comité, l'artiste qui a réalisé la statue est parti mercredi en Allemagne pour y chercher "de l'outillage spécifique" pour terminer la statue, qui devrait être déboulonnée la semaine prochaine pour être renvoyée à l'atelier.

Le sujet de l'assassinat de Sankara était tabou sous le régime de Blaise Compaoré, qui a bénéficié de sa mort pour prendre un pouvoir qu'il a occupé pendant 27 ans, jusqu'à sa chute en octobre 2014. Beaucoup d'observateurs soupçonnent l'ancien ami de Sankara, aujourd'hui en exil en Côte d'Ivoire, d'avoir commandité son assassinat.

AFP

Le "Che africain", assassiné lors d'un coup d'État en 1987 après quatre ans au pouvoir, est devenu une icône du panafricanisme, toujours célébré par la jeunesse du continent et immensément populaire dans son pays.

"Je suis choqué parce qu'il n'y a aucun trait de ressemblance entre cette statue et le père de la révolution", a confié à l'AFP Jérôme

Ouedraogo, un étudiant de 23 ans venu visiter jeudi le site du mémorial où sa statue été érigée à Ouagadougou.

"J'ai pu la voir le jour de l'inauguration et je suis revenu aujourd'hui avec un ami qui n'a pas eu cette chance, puisqu'elle a été recouverte" d'une bâche, poursuit-il.

Dévoilé le 2 mars en grande pompe en marge du festival pan-

africain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), en présence du président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré et de l'ancien chef d'Etat ghanéen Jerry Rawlings, le monument de cinq mètres de haut a suscité d'emblée des critiques.

Thomas Sankara y est représenté dans son uniforme militaire de capitaine. Sur le macaron de poitrine de l'uniforme est gravé

"TOM.SANK".

"Nous sommes conscients qu'une partie très importante de cette statue ne ressemble pas à notre héros, mais nous tenons à signaler qu'il s'agit d'une oeuvre provisoire. C'est pour cela d'ailleurs que la statue a été recouverte aussitôt après son dévoilement et cela jusqu'à sa finition, dans deux mois", a justifié auprès de l'AFP Luc Damiba, le

Le général Bassolé évacué en Tunisie pour des soins

Le général Djibril Bassolé, jugé pour le coup d'État manqué de 2015 au Burkina Faso, a été évacué en Tunisie pour des "raisons sanitaires", a annoncé jeudi le gouvernement burkinabè.

Accusé d'être l'un des cerveaux du putsch du 16 septembre 2015, qui avait 14 morts et 270 blessés, l'ancien chef de la diplomatie burkinabè, 62 ans, bénéficiait depuis plusieurs mois d'une liberté provisoire en résidence surveillée.

Lors de sa première comparution en décembre 2018 au procès des auteurs du putsch, il était apparu affaibli, demandant à rester assis sur une chaise face au tribunal.

"Le général Djibril Bassolé a été évacué

mercredi en Tunisie pour des raisons sanitaires", a indiqué dans un communiqué le porte-parole du gouvernement, Remis Fulgance Dandjinou, également ministre de la Communication.

M. Dandjinou a souligné "la volonté du gouvernement de veiller au respect du droit des personnes accusées", "afin que chaque accusé puisse répondre de ses actes et de participer ainsi à la pleine et entière manifestation de la vérité".

"Le général Bassolé a quitté Ouagadougou hier (mercredi) soir à bord d'un vol spécial vers Tunis", a confirmé à l'AFP un membre de sa famille, expliquant qu'il avait "subi une intervention chirurgicale"

et était depuis hospitalisé sur place.

M. Bassolé est poursuivi pour "trahison, complicité d'attentat à la sûreté de l'État, meurtres, coups et blessures".

Il avait plaidé non coupable lors de sa comparution devant le tribunal militaire de Ouagadougou, en décembre 2018. Il risque la prison à perpétuité.

M. Bassolé est poursuivi sur la base de l'enregistrement d'une conversation téléphonique qu'il aurait eue avec le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, dans laquelle celui-ci semble affirmer son soutien au putsch du 16 septembre 2015.

M. Bassolé était l'un des piliers du régime

de l'ex-président Blaise Compaoré, chassé en octobre 2014 par une insurrection populaire après 27 ans au pouvoir.

Le 16 septembre 2015, des soldats du régiment de sécurité présidentielle, l'ancienne garde prétorienne de Blaise Compaoré, avaient tenté en vain de renverser le gouvernement de transition mis en place après sa chute.

Au total 84 accusés sont jugés dans ce procès marathon qui a débuté il y a un an, dont un autre général, Gilbert Diendéré, ancien chef d'état-major particulier de Blaise Compaoré, considéré comme le principal artisan du putsch.

Agence

Soudan

Manifestations pour dénoncer l'état d'urgence

De nombreux Soudanais, dont beaucoup de femmes, ont de nouveau manifesté jeudi, dénonçant l'état d'urgence imposé par le président Omar el-Béchir confronté depuis plus de deux mois à un vaste mouvement de contestation réclamant sa démission. L'état d'urgence a été imposé le 22 février, pour un an et dans tout le Soudan, par M. Béchir qui tient le pays d'une main de fer depuis son arrivée au pouvoir par un coup d'État en 1989.

Le président soudanais a interdit les manifestations non autorisées et ordonné la mise en place de tribunaux d'urgence pour juger toute personne ayant violé l'état d'urgence.

Le mouvement de contestation a débuté le 19 décembre après la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, en plein marasme économique. Il s'agit du plus sérieux défi au pouvoir de M. Béchir. Malgré l'état d'urgence, les manifestants, menées par des femmes et scandant des slogans anti-Béchir, ont de nouveau défilé à Khartoum et dans la ville voisine d'Omdourman, ont indiqué des témoins.

"Les femmes dirigent les manifestations aujourd'hui, mais les agents de la sécurité procèdent à de nombreuses arrestations parmi les manifestants", a indiqué un témoin à l'AFP. Les organisateurs, l'Alliance pour la liberté et le chan-

gement (ALC), avaient appelé à manifester en soutien aux femmes, à la veille de la Journée internationale de la Femme le 8 mars. "Nous appelons notre peuple à manifester pour faire honneur à ces mères qui ont perdu leurs enfants dans notre lutte".

Par ailleurs, huit manifestants condamnés le 28 février à de lourdes peines de prison allant de cinq ans à six mois pour participation à un rassemblement interdit, ont vu leurs condamnations annulées par une "cour d'appel d'exception", selon l'un de leurs avocats, Enaam Atieg.

Plus de 900 manifestants avaient été déferés devant les tribunaux d'urgence la semaine der-

nière après des rassemblements similaires. Plusieurs d'entre eux ont été condamnés à des peines de deux semaines à cinq ans de prison.

La "cour d'appel d'exception" a également annulé les peines de certains de ces manifestants, "leur ordonnant à la place de verser une amende", a indiqué Me Atieg, sans préciser le nombre de manifestants concernés.

Haidar Khairallah, père d'un manifestant condamné, a confirmé sur Facebook que son fils Ahmed avait été libéré jeudi.

M. Béchir a présidé jeudi une rencontre entre groupes politiques proches du Parti du Congrès national au pouvoir. Ils ont discuté de

"l'importance de préparer une atmosphère favorable au dialogue en relâchant les prisonniers politiques", a déclaré aux journalistes Bahar Idris, à la tête de l'un des ces groupes.

Depuis la mise en place de l'état d'urgence, les rassemblements sont devenus plus rares et semblent désormais avoir lieu surtout les jeudis. Peu de manifestations ont été rapportées hors de la capitale ces dernières semaines.

Selon un bilan officiel, 31 personnes sont mortes depuis le 19 décembre. L'ONG Human Rights Watch (HRW) évoque le chiffre de 51 morts, dont des enfants et des personnels médicaux.

AFP

Washington optimiste malgré la reconstruction d'un site de fusées en Corée du Nord

Les Etats-Unis ont affiché jeudi un optimisme à toute épreuve malgré la reconstruction présumée d'un site de lancement de fusées nord-coréen après l'échec du sommet entre Donald Trump et Kim Jong Un, assurant pouvoir toujours obtenir la dénucléarisation de la Corée du Nord d'ici début 2021.

S'appuyant sur de nouvelles images satellitaires, des experts américains ont rapporté jeudi que le site de Sohae (ou Tongchang-ri), qui comprend un pas de tir et une installation d'essais de moteurs de fusées, avait été rapidement reconstruit et était désormais «revenu à son statut opérationnel normal».

Son démantèlement était pourtant l'une des rares promesses concrètes faites ces derniers mois aux Etats-Unis par le dirigeant nord-coréen.

Mercredi, alors qu'un début de reconstruction avait déjà été signalé par ces experts du Center for Strategic and International Studies (CSIS) et de 38 North, deux cercles de réflexion de Washington, Donald Trump avait prévenu qu'il serait «très, très déçu» par Kim Jong-un si ces informations devaient se confirmer.

Mais jeudi, semblant vouloir temporiser, le président des Etats-Unis a répondu de manière évasive: «On verra», «on vous dira dans environ un an».

Sans démentir le regain d'activité à Sohae, un haut responsable du département



d'Etat américain a ensuite assuré à la presse que l'administration Trump n'était «parvenue à aucune conclusion précise sur ce qui se passe là-bas».

«Nous ne savons pas pourquoi ils font cela» mais «nous allons clairement réclamer des clarifications sur les raisons» de la reconstruction, a-t-il expliqué.

Pour autant, ce diplomate a dressé un tableau optimiste de la situation, alors qu'à Hanoï, fin février, Donald Trump et Kim Jong-un, qui se rencontraient pour la deuxième fois, ont échoué à parvenir à un accord, butant notamment sur la question des sanctions économiques.

Dénucléarisation avant 2021 ?

«Nous pensons toujours» que «la dénu-

cléarisation définitive et entièrement vérifiée de la Corée du Nord», selon une définition très exhaustive, «peut être atteinte au cours du premier mandat du président», qui s'achèvera en janvier 2021, a assuré le responsable, sous couvert de l'anonymat.

Prié de dire quel serait le dernier délai pour parvenir à un accord afin que cet objectif puisse être tenu, il a seulement répondu: «Le plus vite possible, car nous savons que chaque jour qui passe le défi est plus grand, et la menace que représente la Corée du Nord ne se dissipe pas».

«Personne dans l'administration ne préconise une approche pas à pas. Dans tous les cas, la dénucléarisation complète de la Corée du Nord est une condition avant de passer à toute nouvelle étape», a souligné le

diplomate.

Dans l'immédiat, les équipes des deux pays doivent s'offrir «un temps de réflexion», a-t-il poursuivi, sans dire si le contact direct avait été renoué. Le porte-parole du département d'Etat Robert Palladino a lui aussi assuré que les Américains étaient toujours «prêts à engager des négociations constructives avec la Corée du Nord».

Selon les experts du CSIS, la reconstruction du site de Sohae «démontre» pourtant que Pyongyang peut rapidement «rendre réversibles toutes les actions prises pour démanteler son programme d'armes de destruction massive».

«Il s'agit d'un défi pour l'objectif américain d'une dénucléarisation définitive, irréversible et vérifiable», estiment-ils.

«Exigences irréalistes»

Si Pyongyang n'a pas publiquement évoqué ses activités à Sohae, il a dénoncé, par le biais de son agence de presse officielle KCNA, les actuelles manoeuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes, pourtant nettement réduites depuis que Donald Trump a décidé de mettre fin aux exercices de grande envergure pour conforter le réchauffement des relations avec le Nord.

«Les activités de mauvais augure entre les armées sud-coréenne et américaine constituent une violation injustifiée de la déclaration conjointe entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, ainsi que des déclarations Nord-Sud s'engageant à mettre fin aux hostilités et à réduire les tensions militaires», a écrit l'agence.

Selon le directeur de 38 North, Joel Wit, «le danger est de voir le cercle vicieux s'engager, chaque camp prenant des décisions qui sapent» l'embellie spectaculaire engagée au printemps 2018 après des mois de menaces atomiques et d'insultes échangées par Donald Trump et Kim Jong-un.

AFP

L'ex-directeur de campagne de Trump condamné à près de quatre ans de prison

■ L'ancien directeur de campagne de Donald Trump, Paul Manafort, a été condamné jeudi à près de quatre ans de prison pour des fraudes fiscale et bancaire débusquées dans le cadre de la tentaculaire enquête russe.

L'ancien lobbyiste de 69 ans écope d'une peine nettement inférieure aux recommandations du ministère de la Justice, qui avaient suggéré d'imposer entre 19 et 24 ans de prison.

Paul Manafort a «commis des délits graves», a déclaré le juge T.S. Ellis, qui a fixé la sentence de 47 mois dans un tribunal fédéral d'Alexandria (Virginie), en banlieue de Washington. Prenant en compte la jurisprudence «remarquablement légère» dans les affaires de fraude fiscale, le magistrat a justifié son apparente clémence par son désir «d'éviter des disparités» avec d'autres dossiers similaires.

«Ce que vous avez vu aujourd'hui confirme ce que nous disons depuis le premier jour: il n'y a absolument aucune preuve d'une collusion entre Paul Manafort et le gouvernement russe», a déclaré à la sortie du tribunal Kevin Downing, l'avocat du condamné.

L'équipe du procureur spécial Robert Mueller, en charge d'établir s'il y eu collusion

entre Moscou et l'équipe de campagne de Donald Trump lors de la présidentielle de 2016, n'a pas commenté une décision qui va largement en deçà de ses préconisations.

Il avait demandé une peine significative en relevant que Paul Manafort avait «tenté de reporter sa faute sur les autres», n'ayant pas exprimé de remords et continué à mentir.

Même s'il s'en sort relativement bien, Paul Manafort n'en a pas fini avec la justice : poursuivi devant un tribunal de Washington dans un dossier parallèle, il sera fixé mercredi sur sa seconde peine.

«Peine et honte»

Le procureur Mueller s'est naturellement intéressé à Paul Manafort, qui a dirigé pendant deux mois la campagne du candidat républicain, mais a aussi au cours de sa carrière entretenu des relations d'affaires avec des Ukrainiens proches de Moscou.

Dans le cadre de son enquête, l'ancien chef du FBI a découvert que Paul Manafort avait, avant 2016, dissimulé au fisc plus de 55 millions de dollars sur une trentaine de comptes à l'étranger. Il a également établi que le consultant avait trompé des banques sur ses finances pour obtenir des prêts.

Ce sont ces fraudes qui ont été jugées cet été à Alexandria devant un jury populaire qui l'avait reconnu coupable de huit chefs d'accusation. Les audiences, arides, avaient été pimantées par les révélations sur les goûts de luxe de l'ancien lobbyiste - il a un jour déboursé 15 000 dollars pour une veste en peau d'autruche et fait tailler un bosquet en forme de son initiale «M».

Jeudi, l'élégant homme de réseau n'était plus que l'ombre de lui-même. Affaibli par la goutte et la détention, il est apparu en fauteuil roulant et tenue verte de prisonnier, incapable de se lever devant le juge.

«Ma vie professionnelle et financière est en ruines. Je ressens de la peine et de la honte», a-t-il déclaré, en expliquant avoir eu «le temps de réfléchir» depuis son arrestation. «Je sais que c'est ma conduite qui m'a mené ici», a-t-il ajouté, sans aller jusqu'à s'excuser.

Grâce ?

Dans le cadre de ses investigations, le procureur Mueller a aussi démontré que Paul Manafort avait dissimulé ses activités de conseil pour l'ancien président ukrainien Viktor Ianoukovitch, soutenu par Moscou, en infraction des règles encadrant les activités de lob-

bing.

C'est ce volet qui fait l'objet d'une procédure distincte devant un tribunal fédéral de Washington. Dans ce dossier, M. Manafort a accepté en septembre de plaider coupable et de coopérer avec Robert Mueller dans l'espoir d'une peine amoindrie.

Mais, selon la justice, il n'a pas tenu ses engagements et a continué à mentir aux enquêteurs, notamment sur ses liens avec un ancien associé, Konstantin Kilimnik, soupçonné par les Etats-Unis d'être lié aux services de renseignement russes. Il lui aurait notamment transmis des sondages électoraux pendant la campagne présidentielle.

La juge Amy Berman Jackson dira, mercredi, si ses mensonges méritent une peine plus lourde. S'il écopait d'une sentence sévère, il lui resterait un espoir: Donald Trump a fait savoir qu'il n'excluait pas de lui accorder une grâce présidentielle.

En novembre, le milliardaire républicain avait loué le «courage» de son ancien directeur de campagne, l'un des rares selon lui à résister aux pressions de Robert Mueller, qu'il accuse de mener une injuste «chasse aux sorcières».

AFP

Plainte de Huawei contre les Etats-Unis



La Chine apporte son soutien total

La Chine a apporté hier son soutien total au combat judiciaire lancé la veille par le géant mondial des télécoms, Huawei, contre les Etats-Unis, assurant qu'elle prendra «toutes les mesures nécessaires» pour défendre l'entreprise privée.

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a salué l'initiative de la société, estimant qu'elle ne devait pas se taire tel un «agneau silencieux» face aux Américains. Selon eux, les équipements du groupe pourraient être utilisés par Pékin pour espionner d'autres pays.

Les Etats-Unis ont exclu Huawei du déploiement sur le sol américain de la 5G, la cinquième génération de réseaux mobiles, et interdit aux administrations l'achat de ses produits et services. Ils tentent de convaincre leurs alliés occidentaux d'en faire de même.

La justice américaine veut également juger la directrice financière du groupe chinois, Meng Wanzhou, pour violation des sanctions contre l'Iran. Arrêtée au Canada, elle y est actuellement en liberté surveillée, en attente d'une procédure d'extradition.

«Il suffit d'avoir une position objective et impartiale pour voir que les actions récentes contre une entreprise et des particuliers chinois bien spécifiques ne constituent pas une simple affaire judiciaire, mais une répression politique délibérée», a dénoncé vendredi Wang.

«Nous avons pris et continuerons de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger résolument les droits et intérêts légitimes des entreprises et des citoyens chinois», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en marge de la session annuelle du parlement.

«Armes légales»

Géant mondial des smartphones aux

côtés de Samsung et d'Apple, Huawei a annoncé jeudi le dépôt d'une plainte au Texas (Sud) contre Washington pour avoir interdit aux administrations l'achat de ses produits.

L'entreprise va également demander des dommages et intérêts en raison des restrictions la visant, qu'elle juge «inconstitutionnelles», et accuse les Etats-Unis d'avoir piraté des serveurs et volé des courriels.

«Nous appuyons les entreprises et les personnes concernées dans l'utilisation des armes légales afin de protéger leurs droits et leurs intérêts, afin qu'elles ne soient pas des agneaux silencieux», a indiqué Wang Yi.

L'administration Trump affirme que les équipements de Huawei pourraient être utilisés par les services de renseignements chinois afin d'espionner d'autres pays et perturber leurs communications.

La Chine estime qu'il s'agit d'un prétexte pour contrer l'essor de la compagnie, leader mondial des équipements télécoms, et éviter aux Etats-Unis d'être dépassés technologiquement.

«Ce que nous voulons défendre, ce ne sont pas seulement les droits et les intérêts d'une entreprise, mais aussi le droit légitime au développement d'un pays et d'une nation», a martelé M. Wang.

La prochaine comparution de Meng Wanzhou dans le cadre de sa procédure d'extradition aura lieu le 8 mai à Vancouver. Elle avait été arrêtée début décembre au Canada, à la demande de la justice américaine.

Interdiction en Australie

Dans la foulée, deux Canadiens avaient été interpellés en Chine, dans ce qui est largement perçu en Occident comme une mesure de représailles. Ils sont soupçonnés d'avoir mis en danger la sécurité nationale.

Huawei a lancé une intense campagne médiatique ces dernières semaines pour défendre sa réputation. Même son discret fondateur Ren Zhengfei, 74 ans, est monté au créneau, démentant tout lien avec les services de renseignement chinois.

Des dirigeants du groupe ont encore martelé jeudi lors d'une conférence de presse qu'ils n'ont jamais reçu la moindre demande de Pékin visant à installer des «backdoors» - ces portes d'entrée dans les équipements qui permettent d'espionner les communications.

Le responsable juridique de Huawei, Song Liuping, a toutefois reconnu que la loi chinoise pourrait obliger le groupe à aider le gouvernement, mais seulement pour les affaires de terrorisme ou les activités criminelles.

Après la plainte visant Washington, l'entreprise chinoise a indiqué hier qu'elle ne prévoyait pas pour l'instant d'attaquer en justice la décision de Canberra de lui bloquer l'accès au déploiement de la 5G en Australie.

«Bien que nous ayons nos divergences avec le gouvernement fédéral, nous préférons encore travailler en coopération» avec lui, a déclaré à l'AFP, un porte-parole de Huawei.

AFP

Brésil : propos ambigus de Bolsonaro sur l'armée et la démocratie

■ Le président brésilien Jair Bolsonaro a affirmé que «la démocratie et la liberté n'existent que si les forces armées le veulent», des propos rapidement nuancés par son vice-président, un général de la réserve.

Ces déclarations ambiguës et sujettes à controverse de la part d'un chef de l'Etat qui fait constamment l'éloge de la dictature militaire (1964-1985) ont été faites au cours d'une cérémonie officielle des fusiliers marins à Rio de Janeiro.

Jair Bolsonaro, 63 ans, lui-même ancien capitaine de l'armée, a déclaré qu'il comptait gouverner «avec ceux qui aiment la patrie, qui respectent la famille et veulent se rapprocher de pays à l'idéologie semblable à la nôtre, qui aiment la démocratie et la liberté».

«La démocratie et la liberté n'existent que si les forces armées le veulent», a-t-il poursuivi.

Face à l'inquiétude suscitée par ces propos qui semblent indiquer que l'armée serait au-dessus des valeurs démocratiques, le vice-président, Hamilton Mourao, a tenu à expliquer quelques heures plus tard à Brasilia que les propos de M. Bolsonaro avaient été «mal interprétés».

«Le président a dit que quand l'armée n'est pas engagée en faveur de la démocratie et de la liberté, ces valeurs meurent. C'est ce qui se passe au Venezuela. C'est ça qu'il a voulu dire», a expliqué M. Mourao.

Plus tard, un ministre influent est également venu à la rescousse de M. Bolsonaro, aux côtés du président lui-même lors d'une retransmission en direct sur Facebook. «On a essayé de déformer (les propos du président) comme si [la démocratie et la liberté] étaient un cadeau des militaires aux civils, ce n'est pas du tout cela», a dit Augusto Heleno, le ministre du Cabinet de Sécurité institutionnelle.

«Les forces armées sont par disposition constitutionnelle et légale celle qui détiennent l'emploi légal de la violence. Cela peut en choquer certains, mais c'est ce qui est écrit», a ajouté le ministre, souvent considéré comme l'éminence grise du nouveau pouvoir.

Le vice-président Mourao, lui, est considéré comme une des figures les plus modérées du gouvernement d'extrême droite en place depuis janvier, qui compte huit militaires sur 22 ministres, et est souvent amené à tempérer certains discours radicaux de Jair Bolsonaro ou de ses ministres.

Le gouvernement Bolsonaro s'efforce de nouer des liens plus étroits avec des pays qu'il considère avoir une «idéologie semblable», comme les Etats-Unis, l'Italie et Israël, rompant avec la tradition de multilatéralisme de la diplomatie brésilienne. Le Brésil est également un des premiers pays à avoir reconnu publiquement l'opposant Juan Guaido, président par intérim du Venezuela, condamnant avec véhémence la «dictature» de Nicolas Maduro.

AFP



La nouvelle mode touristique à Dubaï

Le "glamping", camping glamour

Camper dans des installations de luxe entre désert et monts rocailloux: à une centaine de kilomètres des gratte-ciel et de la frénésie de Dubaï, la nouvelle mode dans l'émirat est de pratiquer le "glamping", un camping écolo-chic et glamour.

A Hatta, près de la frontière omanaise, Mohammed al-Kaabi, 27 ans, apprécie avec ses amis un coucher du soleil dans la tranquillité du désert. M. Kaabi est issu d'une longue lignée d'Emiratis, un peuple dont l'histoire séculaire est intimement liée au désert.

Aujourd'hui, il fait partie de ceux, de plus en plus nombreux, qui sont attirés par des séjours de détente dans le désert, mais avec tout le confort de la vie moderne.

«Cet endroit est loin des villes et des gratte-ciel», fait remarquer M. Kaabi, habillé de la longue robe traditionnelle blanche, appelée Thoub.

«La tradition du camping est très populaire aux Emirats arabes unis, mais quand on veut amener la famille, cela devient un peu compliqué», ajoute-t-il. «Ici, la sécurité est assurée». Les Emiratis ont l'habitude de camper pendant l'hiver lorsque la chaleur brûlante de l'été s'est dissipée. Les touristes et les expatriés optent aussi de plus en plus pour la tranquillité du désert, loin de l'agitation des villes.

Parlant sur le tourisme en plus de l'immobilier et des services, Dubaï propose un choix infini à ses visiteurs et à ses résidents, de l'hôtellerie de luxe au «glamping», (glamour + camping), une mode en vogue dans bien des destinations touristiques mondiales.

- Feu de camp et salle de bain privée -

L'émirat est rompu au tourisme. Il a accueilli en 2018 un nombre record de 15,92 millions de visiteurs, dont beaucoup ont été attirés par ses centres commerciaux, ses hôtels de luxe et ses plages de sable fin. Et il table sur 20 millions de visiteurs en 2020,



quand il accueillera l'Exposition universelle.

Avec son barrage et sa montagne désertique, le site de Hatta offre un décor idéal pour la nouvelle offre touristique de «glamping». Près du barrage, les touristes ont le choix entre des roulottes, des caravanes ou des chalets cinq étoiles avec tout le confort dont on peut rêver.

Assis devant une caravane, Jamil Fahmi, un Saoudien installé à Dubaï, trouve idéal le choix du «glamping». «C'est amusant, on peut faire un feu de camp, traîner avec des amis et (...) dormir dans une chambre avec un lit et une salle de bain privée». «C'est formidable de se faire à manger autour d'un feu de camp (...) et de se retirer quand on veut dans

sa chambre», dit-il.

Le site de Hatta a ouvert ses portes en octobre. Il propose des chambres confortables à partir de 400 dirhams la nuit (environ 105 dollars).

- Cinq étoiles -

En 2018, Dubaï a fait face à un ralentissement du marché immobilier, l'offre dépassant la demande, tandis que les prix du pétrole, qui ne représentent qu'environ 6% des revenus de l'émirat, ont baissé. Mais le tourisme, pilier essentiel de l'économie locale, a plutôt bien résisté, même si la croissance du nombre de visiteurs a ralenti.

Hatta n'est pas l'unique site de «glam-

ping» de l'émirat. D'autres complexes sont conçus autour de stages de yoga, de l'observation des étoiles ou de sports aquatiques comme le kayak.

Pour Jay, un Britannique de 37 ans qui vit à Dubaï depuis dix ans, le «glamping» est une nouvelle expérience. Il dit être déjà venu à Hatta pour y faire du kayak et avoir connu des sensations fortes en essayant la tyrolienne du site, d'une longueur exceptionnelle de 350 mètres. «Vous pouvez profiter du plein air et de la nature, faire un barbecue puis savourer une bonne douche...»

«Ce n'est pas un hôtel cinq étoiles, mais un camping cinq étoiles.»

AFP

Nicaragua

Huit opposantes emprisonnées en grève de la faim

■ Huit opposantes nicaraguayennes détenues dans une prison de la banlieue de Managua sont en grève de la faim «depuis une semaine», rapporte la presse locale en citant un proche de l'une des emprisonnées. «Elles protestent contre le fait d'être utilisées comme monnaie d'échange dans la négociation» qui s'est ouverte le 27 février entre le gouvernement et l'opposition, selon la même source.

«Leurs jugements politiques doivent simplement être annulés (...) et la libération de tous les opposants doit être un préalable» dans les négociations, a ajouté le père de l'une d'elles, accusée de «terrorisme». Les délégations aux pourparlers -six représentants du gouvernement et autant de l'opposition- ont engagé des «négociations», avec l'objectif de trouver d'ici au 28 mars une issue à dix mois d'une crise qui a fait plus de 325 morts. Les prisonnières, détenues dans la même cellule, n'ont pu faire passer que mercredi un «message clandestin» pour informer qu'elles avaient entamé une grève de la faim, précise la même source.

Les mères des autres détenues en grève de la faim ont elles aussi exigé la libération des opposantes emprisonnées, au cours d'une conférence de presse à Managua, demandant notamment que la Croix-Rouge internationale intercède pour permettre que leurs filles reçoivent la visite d'un médecin expert. Quelques heures avant la reprise du dialogue le 27 février, une centaine d'opposants ont été autorisés à quitter leurs cellules et sont depuis assignés à résidence. Aucun leader important de l'opposition ne figure cependant parmi les détenus libérés et plus de 600 opposants sont toujours derrière les barreaux, selon les organisations de défense des droits de l'Homme. H. T.

Inde

Trois rebelles maoïstes tués par les forces de sécurité

Trois rebelles maoïstes ont été tués jeudi par les forces de sécurité indiennes lors d'affrontements dans le district de Hazaribagh à Jharkhand (est de l'Inde), ont annoncé vendredi des sources policières.

Les affrontements ont éclaté après que des forces de la police de la réserve centrale (CRPF) ainsi que la police de l'Etat de Jharkhand qui menaient une opération de ratissage dans le village de Bundu à Hazaribagh aient essuyé des tirs d'insurgés maoïstes, a précisé un responsable de la CRPF.

Trois guérilleros maoïstes appartenant au Comité Tiritiya Prastuti - un courant maoïste formé de certains cadres du Parti communiste d'Inde - ont été tués, a indiqué le responsable de la sécurité, ajoutant que deux fusils AK-47 ont été récupérés.

Les forces de sécurité ont lancé une chasse à l'homme pour arrêter les autres maoïstes qui ont réussi à s'échapper.

La police a annoncé avoir retrouvé le même jour cinq mines terrestres pesant 30 kg au total, plantées par des maoïstes, dans le district de Latehar,

dans l'Etat de Jharkhand.

La guérilla maoïste, repliée dans un «corridor rouge» de forêts au centre et à l'est de l'Inde, mène une lutte armée contre New Delhi et les autorités locales depuis un demi-siècle.

La rébellion puise sa continuité dans la colère des populations qui s'estiment des laissés pour compte dans le développement du pays. Depuis 1980, plus de 15.000 personnes ont perdu la vie dans ce conflit, selon des chiffres du gouvernement indien.

H. T.

Mexique

25 migrants centraméricains tués dans un accident de la route

Vingt-cinq migrants d'Amérique centrale ont été tués et 29 autres ont été blessés jeudi lorsqu'un camion de fret à bord duquel ils voyageaient s'est renversé sur une autoroute dans le sud du Mexique, a-t-on indiqué de source officielle.

L'accident s'est produit vers 10H00 locales (00H00 GMT) à environ cinq kilomètres de la ville de Francisco Sarabia, dans l'Etat du Chiapas, frontalier du Guatemala, a déclaré le parquet local dans un communiqué sans fournir davantage de détails. La route sur laquelle l'ac-

cident a eu lieu n'est pas habituellement empruntée par les migrants dont la plupart entrent illégalement au Mexique en traversant le fleuve Suchiate, qui délimite une partie de la frontière avec le Guatemala.

Selon des sources du parquet, les victimes auraient pénétré en territoire mexicain par la région de La Mesilla et auraient ensuite été transférées dans la région des Los Altos de Chiapas. De là, ces migrants auraient continué vers le centre de l'Etat pour emprunter une voie rapide qui devait les mener vers l'Etat voisin de Veracruz (est).

Chaque année, des centaines de Centraméricains quittent leur pays — notamment le Honduras, le Salvador et le Guatemala —, fuyant la violence et la pauvreté dans l'espoir de parvenir aux Etats-Unis à la recherche d'une vie meilleure.

Nombre d'entre eux voyagent en caravane, par mesure de sécurité, sur cette route longue et dangereuse, tandis que d'autres font appel à des trafiquants de personnes qui les déplacent généralement entassés dans des camions dans des conditions insalubres.

H. F.

Célébration du 8 mars

La femme artiste mise à l'honneur à Alger

La femme artiste algérienne a été mise à l'honneur jeudi à Alger, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme, lors d'une cérémonie organisée par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) qui a réuni plusieurs artistes de divers horizons.



Le palais de la Culture Moufidi Zakaria accueillant l'événement, la cérémonie a permis à plusieurs artistes femmes d'être distinguées, en présence des ministres, de la Culture, Azzeddine Mihoubi et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, des directeurs, de l'Onda, Samy El Hocine Bencheikh et de l'Office national pour la culture et l'information (Onci), Mourad Ouadahi, pour leur «Contribution dans l'enrichissement du patrimoine».

12 femmes artistes, parmi celles dont les noms ont été retenus par les organisateurs, connues pour la plupart d'entre elles, pour leur rôle dans différents téléfilms, ont été symboliquement mises à l'honneur par les deux ministres, dans une cérémonie animée par le jeune orchestre Ahl el fen el andaloussi, dirigée par Nesrine Bourahla, également présidente de l'Association culturelle éponyme de

musique andalouse.

Les comédiennes, Nassima Belmouhoub Alkama, Nadja Laâraf, Atika, Fatiha Nesrine, Hafida Bendiaf, Linda Yasmine, Nadia Talbi, Saliha Kerouache et les chanteuses, Nardjess, diva de la chanson andalouse et Manal Hadli, jeune révélation, ainsi que la directrice du Ballet de l'Opéra d'Alger, Fatma Zohra Namous et Karima Wissal, cadre à l'Onda, ont reçu leurs présents, sous les salves d'applaudissements et les youyous nourris du public.

Un programme de chants andalous du terroir a été savamment rendu par les 12 jeunes instrumentistes de l'orchestre, dont six musiciennes, soutenus par quelques danses algéroises exécutées simultanément par cinq danseurs, dont Inès Abdelli, Kamélia Laihem et Nazim Nimour.

L'orchestre de l'association, créée en 2016 et qui a sorti un an après, *Kisset salaf* (histoire d'une relève), un album de

reprises de chansons du patrimoine andalous, a notamment entonné, entre autres pièces, *M'chet aâliya*, *Zinek hawalni*, *In kounta achiq*, *Wahd el ghoziel* et *Ya ness djaretli el gharayeb*, au plaisir d'un public qui s'est délecté, applaudissant longtemps les jeunes musiciens.

Présents également à cette cérémonie, les comédiens, Abdelhamid Rabia, Yacine Zaïdi, Djamel Bounab, Sid Ali Bensalem et le président de l'Association culturelle El Djazira de musique andalouse, Brahim Bahloul, entre autres, ont tenu à rendre hommage au nom de toute la corporation masculine à l'artiste algérienne pour, ont-ils déclaré, «tous les sacrifices qu'elle a consentis pour contribuer au développement de la culture en Algérie».

La célébration de la femme algérienne a également occupé l'espace de la galerie Baya du Palais de la culture, où une exposition collective qui devrait se prolonger jusqu'à la fin mars, a été inaugurée regrou-

pant une dizaine de plasticiens diplômés et d'autres autodidactes, à l'instar de Affaf Meftahi, une artiste au don confirmé et aux talents pluriels, présente avec cinq toiles, Casbah 1 et 2 (dédiées à la femme algéroise), Cheikh Zaouia, Tergui et Nature morte, où le temps se suspend pour laisser place à la lumière de la vie dans ses traits les plus nostalgiques.

Parmi les plasticiens également présents, Nouredine Hammouche, Abdelhalim Kbieche, Chafika Feghir Souahi et Ratiba Aït Chafaâ, une plasticienne de renom au regard abstrait et esthétique et au geste précis qui titille la matière pour en réveiller l'âme, présente, elle, avec les toiles en relief et les sculptures, Vague, Nouage, Entrecroisement, Loop (boucle), Curva (courbe) et Nodi (noeud), expliquant, à travers une réflexion qui mêle contemplation et poésie, la progression des formes et des reliefs constituant les étapes des noeuds et du croisement.

A l'issue de la cérémonie, la grande comédienne, Nadia Talbi, a exprimé au nom de toutes les artistes invitées à la cérémonie, «le souci permanent» de l'artiste algérienne de donner «le meilleur d'elle-même», pour, a-t-elle ajouté, «préserver, enrichir et transmettre» aux générations futures, le patrimoine culturel algérien «dans sa pluralité».

R. H.

Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou La sécurisation de l'événement saluée

Le ministre burkinabé de la Sécurité, Ousséni Compaoré, a félicité l'ensemble des forces de défense et de sécurité pour toutes les dispositions prises lors de la 26^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) permettant ainsi à la biennale du cinéma de se dérouler sans incident majeur de sécurité.

«Il n'est pas besoin de rappeler que les festivités du Fespaco se sont déroulées dans un contexte sécuritaire particulier», a écrit le ministre Compaoré dans un communiqué.

Pour M. Compaoré, «conscientes de ces enjeux les forces de défense et de sécurité ont démontré un professionnalisme, une rigueur emprunt de courtoisie et un engagement patriotique exemplaire qui ont fait la différence au niveau des résultats».

La 26^e édition du Fespaco s'est déroulée dans un contexte sécuritaire fragile au Burkina Faso et a mobilisé plus de 2 000 éléments des forces de défense et de sécurité.

Aucun incident majeur n'a été signalé pendant les festivités du Fespaco.

R. A.

Organisé à Aïn Témouchent

Dix wilayas participent au Salon national féminin d'arts plastiques

Le Salon national féminin des arts plastiques, ouvert jeudi à la Maison de la culture de Aïn Témouchent, enregistre la participation de 25 artistes de 10 wilayas, a-t-on appris des organisateurs.

Le secrétaire général de la wilaya, Maâmar Merine a présidé l'ouverture officielle de ce premier Salon national, qui se poursuit trois

jours à Aïn Témouchent à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme.

L'ouverture de cette manifestation culturelle a enregistré une affluente considérable dès les premières heures.

Le salon expose des oeuvres d'école réaliste et de l'abstrait d'artistes ayant innové dans le domaine des arts plastiques dont cer-

tains ayant plusieurs participations à des salons nationaux et internationaux et autres amatrices que cette manifestation permettra d'échanger les expériences, ont souligné certaines participantes.

Les organisateurs oeuvrent à officialiser ce salon pour l'organiser annuellement, partant de la forte et encourageante participation enregistrée dans cette première expé-

rience, comme l'a souligné le directeur de la Maison de la culture de Aïn Témouchent, Mohamed Lamine Mekkaoui.

La Maison de la culture abrite, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, un salon de wilaya de la création féminine de trois jours où les participantes exposent des produits d'artisanat dont la couture, l'art culinaire et la fabrica-

tion de gâteaux, en plus de la présentation d'expériences réussies de femmes en entrepreneuriat et création de micro-entreprises.

Le secteur de la solidarité de Aïn Témouchent a offert, à cette occasion, un lot d'aides dans le cadre du programme de soutien à la famille productive dont le ministère de tutelle veille à sa concrétisation.

Farid D.

«La beauté du monde, qui est si fragile, a deux arêtes, l'une de rire, l'autre d'angoisse, coupant le cœur en deux.»

Virginia Woolf



FEMMES

ILS ONT DIT :

«La vie mérite qu'on lui donne sa vie.»

Jacques Foch-Ribas

Page animée par Tinhinan

ACTU-FEMMES

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé, jeudi à Mostaganem, que la législation du travail algérien garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme et assure à la femme la possibilité d'être fidèle à ses engagements professionnels et familiaux.

Lors d'une cérémonie en l'honneur de la femme ouvrière, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, M. Zemali a souligné que «notre pays est à l'avant-garde des pays ayant adopté une législation de travail juste qui garantit l'équité à la femme et l'égalité des chances entre tous les travailleurs dans les salaires, l'émancipation dans les carrières, entre autres avantages, interdisant toute forme de discrimination».

«La loi d'assurance sociale ne fait aucune distinction entre les sexes garantissant à la femme une assurance sur le chômage, les maladies professionnels et autres accidents de travail, en plus de dispositions en matière de protection infantile et maternelle et de retraite», a-t-il indiqué, soulignant que la femme travailleuse bénéficie d'un congé de maternité de 14 semaines payé à 100%.

La femme algérienne, a souligné, le ministre est le partenaire de l'homme dans l'action de développement économique, social et culturel grâce à sa présence dans divers domaines de travail, de production, de créativité et de services, et aussi dans la prise de décisions.

Dans ce sens, Mourad Zemali a indiqué que la femme a eu accès aux secteurs de la vie économique et sociale avec une présence quasi-totale dans le corps d'enseignement, tous paliers confondus, et représente plus du tiers dans l'appareil judiciaire, prouvant sa valeur en tant qu'élue, directrice, ministre et dans des postes de présidente du conseil de l'Etat et de général-major à l'Armée populaire nationale, entre autres.

Lors de la cérémonie, plusieurs femmes travailleuses dans des secteurs civils et militaires ont été honorées et des ordres de versement ont été remis à un nombre de femmes en phase de création de micro-entreprises au titre des dispositifs de soutien à l'emploi.

En outre, le ministre a présidé l'ouverture du premier salon de wilaya des créations de la femme, organisé du 7 au 19 mars courant.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL ALGÉRIEN GARANTIT L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LA FEMME ET L'HOMME



VIE ACTIVE

LES DISPUTES DE COUPLE SONT BONNES POUR VOTRE VIE PROFESSIONNELLE



Si comme tout le monde vous détestez vous disputer avec votre conjoint, vous pourriez bientôt voir ces chamailleries sous un autre œil. Selon un psychologue, les disputes de couple peuvent avoir quelques avantages pour votre vie professionnelle. Se disputer avec la personne qui partage sa vie n'est jamais une partie de plaisir, mais cela pourrait tout de même avoir quelques avantages si l'on en croit le psychologue, Ian H. Robertson. Ce dernier explique que se disputer de temps en temps avec son partenaire permet de développer son argumentation. Mieux encore, à force de «rempor» des disputes, «on gagnerait en confiance en soi, ce qui aurait alors un impact très positif au travail, notamment lorsque l'on doit présenter un projet ou négocier avec quelqu'un». «Vous ne prenez peut-être pas de plaisir en vous disputant avec votre conjoint mais si vous avez le dessus, vous devriez être plus susceptible de gagner les prochaines batailles», explique le psychologue. C'est donc avec un sentiment certain de puissance et de confiance que l'on sortirait des disputes dans son couple. De quoi motiver quelques chamailleries, rien que pour s'entraîner un peu, tout en gardant en tête que tout est dans le dosage !

SOIN

5 minutes pour... se démaquiller en douceur

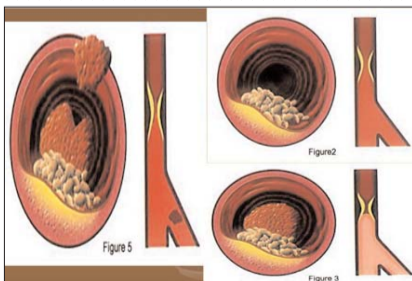
LE DÉMAQUILLAGE, UNE ÉTAPE PRIMORDIALE

Après une journée bien chargée, impossible de faire l'impasse sur le démaquillage. Souvent perçu comme une corvée, c'est pourtant une étape nécessaire pour permettre à la peau de «respirer» et conserver son éclat. Car en se démaquillant correctement, on se débarrasse de toutes les impuretés et on limite l'apparition des rougeurs et boutons. Un rituel beauté facile à réaliser en seulement 5 minutes ? Sans hésiter, on l'adopte au quotidien.

COMMENT ON PROCÈDE ?

Avant de se démaquiller, on prévoit plusieurs cotons, un gel nettoyant et une lotion micellaire. Ensuite on passe à la première étape qui consiste à ôter la plus

grosse partie du maquillage à l'aide d'un lait démaquillant. Idéal pour commencer son démaquillage en douceur, sans aggraver la peau. On continue le nettoyage avec un gel nettoyant, afin de purifier l'épiderme en profondeur. Après avoir humidifié la peau, on applique le produit avec la pulpe de vos doigts en effectuant des mouvements circulaires sur tout le visage. Cela permet de déloger les impuretés nichées à l'intérieur des pores, qui, si elles germent, peuvent aboutir à des boutons disgracieux. Ensuite, on passe au rinçage. Pour terminer son démaquillage et optimiser l'éclat du teint, on verse quelques gouttes de lotion micellaire sur un coton, que l'on passe sur tout le visage et le cou. Nous voilà avec une peau parfaitement propre, prête à passer à l'étape hydratation...



1 - QU'EST-CE QUE LE CHOLESTÉROL ET À QUOI SERT-IL ?

Le cholestérol est une molécule indispensable à l'organisme. Il permet entre autres la synthèse de la vitamine D et de la bile. C'est un constituant de la paroi de nos cellules. Enfin, il entre dans la composition de nombreuses hormones, comme les hor-

Santé

Le cholestérol en trois questions

mones sexuelles.

2 - D'OÙ VIENT-IL ?

Il est pour l'essentiel produit par le foie (3/4) et le reste provient de l'alimentation. On le trouve dans les produits d'origine animale à des taux très variables : viandes, abats, produits laitiers, crustacés, coquillages, poissons, œufs...

3 - POURQUOI PARLE-T-ON DE BON ET DE MAUVAIS CHOLESTÉROL ?

Le cholestérol n'est pas soluble dans le sang, il fait donc appel à des transporteurs spécifiques : les lipoprotéines. Mais ces particules sont de deux types : - Les lipoprotéines à haute densité ou HDL (high

density protein). Cette variable représente le «bon» cholestérol, celui pour lequel il est préférable d'obtenir des valeurs fortes. Plus le taux sanguin de HDL cholestérol est élevé, plus le risque d'athérosclérose est faible ; - Les lipoprotéines à basse densité ou LDL (low density protein). Il représente le «mauvais» cholestérol et il est bon d'avoir de faibles taux de LDLcholestérol. La probabilité d'athérosclérose est, en effet, d'autant plus forte que la valeur du LDL-cholestérol est élevée. Pour résumer, le cholestérol des LDL est le «mauvais cholestérol» et le cholestérol des HDL le «bon cholestérol».



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Coupes inter-clubs de la CAF Tirage au sort des quarts de finale le 20 mars

■ Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football sera effectué le 20 mars au Caire, a indiqué jeudi l'instance africaine.

Trois clubs algériens, le CS Constantine et la JS Saoura en Ligue des champions et le NA Hussein-dey sont toujours en course pour une qualification en quarts de finale.

A la veille de la cinquième journée de la Ligue des champions, prévue ce week-end, le CSC est leader du groupe C avec 10 points devant le TP Mazembe (7 points). Dans le groupe D, la JS Saoura est 3e avec 5 points, à deux longueurs du leader Al-Ahly. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. En Coupe de la Confédération, le NAHD est en tête du groupe D avec 7 points devant les Kényans de Gor Mahia (6 pts).

Coupe de la Ligue féminine
de football

Le FC Constantine remporte la 3^e édition

■ Le FC Constantine a remporté la 3e édition de la Coupe de la Ligue féminine de football, en s'imposant devant l'AS Sûreté nationale sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 0-1), en finale disputée jeudi au stade Omar-Hamad (Alger).

Les joueuses de Constantine ont renversé leur adversaire en deuxième mi-temps, grâce au doublé de la capitaine Imene Merrouche (79' penalty, 87'). L'AS Sûreté nationale avait ouvert le score par Kenza Hadjar (34'). Le FC Constantine, qualifié au quarts de finale de Coupe d'Algérie, succède à l'AS Sûreté nationale au palmarès de la compétition, alors que l'ASE Alger-centre avait remporté la première édition en 2017.

Mise à jour du calendrier de la L1

Le Doyen en danger à Sétif



Le match qui mettra aux prises ce samedi, l'Entente de Sétif au MC Alger s'annonce palpitante, eu égard, aux espoirs des deux formations qui souhaitent aller de l'avant et se reprendre après une étape difficile. L'Aigle Noir qui reste sur une belle qualification en demi-finales de la Coupe d'Algérie après une remontada sur l'USM Annaba qu'elle a battue sur le score de (4/0), souhaite continuer sur cette lancée et ajouter un autre résultat probant en championnat. Les Sétifiens et même s'ils sont distancés par les formations qui occupent le haut du tableau continuent à croire qu'ils peuvent quand même terminer sur une place honorable. Les coéquipiers de Djabou se donneront à fond pour prendre les trois points du succès face au Doyen et qui auront leur pesant en or, surtout que tout reste possible lors de ces dernières journées de la Ligue I où il leur sera possible d'autant plus qu'il

reste encore quinze points en jeu. Les gars des Hauts Plateaux se doivent quand même de faire très attention à cette équipe du Mouloudia, capable du meilleur comme du pire, et qui se déplacera à Sétif en conquérant. Les Vert et Rouge qui ont perdu la totalité de leurs objectifs, savent qu'ils n'ont plus droit à l'erreur et qu'ils se doivent tout au moment accrocher le podium pour sauver leur saison et se réconcilier avec leurs fans déçus de leur saison catastrophique, malgré les fonds mis par le bailleur de fond et le principal actionnaire, Sonatrach. Les poulains d'Adel Amrouche sont conscients du fait qu'ils se doivent de bien aborder ce dernier virage et cela passe par un succès au stade du 8 mai même s'ils savent que cela ne sera pas une sinécure. Les coéquipiers de Benekba se doivent de puiser dans le plus profond de leurs ressources pour revenir avec un meilleur résultat.

Imad M.

Mondiaux de raffle en Argentine

Débuts difficiles des Algériens

■ Les athlètes algériens de raffle ont mal débuté leurs différents concours des Championnats du monde de la discipline, entamés mercredi à Turman en Argentine avec la participation de 23 pays. En double mixte et dans le groupe A, la paire Larik Amina/Mohamed Seif El-Islam Belhouchet a été battue dès l'entame du tournoi par le duo français composé de Sabrina Rouault/Aurélien Corbihan (02-12), avant d'enchaîner jeudi avec un second match contre la paire chinoise Zhang Wei/Suo Wentao. Outre l'Algérie et la France, le groupe A comprend également les paires turque Deniz Demir/Erdal Kantemir et péruvienne Rosalba Rojas/Oswaldo Palomino. Chez les simple dames, Lamia Aïssioui a bien entamé son concours avec une première victoire contre l'Australienne Dianna Penney (10-06), mais quelques minutes plus tard, l'Algérienne perd sa confrontation face à l'Uruguayenne Yamila Fernandez (08-12). Deux matchs restent à Aïssioui dans son groupe, jeudi contre Elisa Luccarini (Italie) et Meriem Tahraoui (France). Le même parcours est réalisé, pour l'instant, par Ali Hakim au tournoi simple des messieurs, avec une première victoire face au Chilien Rodolfo Galvez (12-06), contre une défaite devant le Chinois Suo Wentao (09-12). Le bouliste algérien jouera un autre match contre le Maltais David Farrugia puis devant le Suisse Aramis Gianinazzi. Les parties des différents concours (simple et double mixte) se jouent simultanément, avec un 1er tour éliminatoire, jusqu'aux finales prévues dimanche.

Quarts de finale de la Coupe d'Algérie

La JSMB à l'épreuve du PAC

■ La JSM Béjaïa qui réalise des résultats en dents de scie en Championnat de Ligue II sera à l'épreuve, ce samedi, dans sont antre du stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, du Paradou AC, troisième de la Ligue I Mobilis. Les gars de la ville des Hammadites et même s'ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à l'une des meilleures équipes du football national, tous paliers confondus, croient quand même en leurs chances de l'emporter. Les Vert et rouge se donneront en tout cas à fond pour prendre option dès cette rencontre aller avant d'aller

affronter ce même adversaire dans quelques jours en match retour. Les poulains de Tunisien, Bouakaz, sont conscients du fait qu'ils doivent être prudents face à cette formation du PAC qui a, cette année, damé le pion aux meilleures formations de la Ligue I et qui sont en mesure, donc, de les mettre en difficulté. C'est pour cela qu'ils feront tout ce qui est de leur possible pour être à la hauteur des espérances de leurs fans qui se déplaceront, sûrement, en force pour les soutenir. De son côté, le Paradou AC, qui est sur une belle lancée en championnat fera tout pour

surprendre la JSMB chez elle et donc l'emporter et décrocher la victoire qui leur permettra d'être bien lancée pour se qualifier pour les demi-finales de la Coupe, sachant qu'elle compte beaucoup sur cette compétition, tout comme elle souhaite décrocher une place honorable en championnat. Les coéquipiers du buteur, Zakaria Naïdji, se donneront à fond pour prendre une belle option dès cette première manche pour pouvoir ensuite jouer la phase retour avec aisance et pouvoir se qualifier au dernier carré.

I. M.

Championnat arabe scolaire

Les pongistes algériens s'illustrent, les handballeurs trébuchent

■ L'Algérie a remporté une médaille d'argent et deux en bronze au tournoi de tennis de table comptant pour les championnats arabes scolaires qui se tiennent au Caire (Egypte) du 4 au 12 mars, alors que ses deux sélections de handball (filles et garçons) ont enregistré chacune une défaite pour leur entrée en lice dans cette compétition.

En tennis de table, la paire algérienne Chaima Merzouk - Lydia Amina Kessassi a remporté la deuxième place du «Double féminin», alors que les deux médailles de bronze ont été décrochées au «Double masculin» par le duo Abdelbasset Chaichi - Meziane

Belabbès, et en «Individuel garçons» par Abderrahmane Azara.

En revanche, les deux sélections algériennes de handball (filles et garçons) ont raté leurs premières sorties dans ce championnat. L'équipe masculine s'est inclinée face à son homologue saoudienne (25-20), alors que les Algériennes ont été battues largement par les Egyptiennes (38 - 13).

L'Algérie prend part aux Championnats arabes scolaires de handball et de tennis de table des cadets, avec 41 athlètes dont 20 filles, avec l'objectif de jouer les premiers rôles, selon la Fédération algérienne du sport scolaire

(FASS).

En handball, la sélection algérienne est représentée par 31 joueurs dont 15 filles, alors qu'en tennis de table, 10 pongistes dont 5 filles ont effectué le déplacement en Egypte.

Les deux sélections sont conduites par six entraîneurs dont quatre en handball à savoir Ghennai Abdelmalek, Chikh Abderrazak, Ali Khoualdia et Nasreddine Ait-Chaouch auxquels s'ajoutent les deux coaches de tennis de table, Gouasmi Benmira et Amar Bayou.

Par ailleurs, un congrès concernant les représentants du sport scolaire au niveau des pays arabes a eu lieu de lundi à mercredi,

durant lequel l'Algérie était présente avec trois membres : Absa Tidjani Larbi, directeur central au ministère de l'Education nationale, Abdelhafid Izem président de la Fédération du sport scolaire et Chenane Ramdane, directeur du développement sportif à la FASS, en présence d'experts et docteurs devant statuer sur la réalité du sport scolaire arabe, à travers des échanges d'expérience de chaque pays.

Le championnat arabe scolaire de handball et de tennis de table enregistre la participation de huit pays : Egypte (organisateur), Emirats arabes unis, Arabie Saoudite, Palestine, Algérie, Liban, Jordanie, Sultanat d'Oman.

Annaba

Examen médical de 23 harraga dont une femme

Des examens médicaux ont été prodigués mardi à 23 candidats à l'émigration clandestine dont une femme, originaire de la wilaya d'El Tarf par la brigade médicale de la Protection civile après que les garde-côtes aient déjoué leur tentative d'émigration clandestine à partir du littoral d'Annaba, apprend-on mercredi de la cellule de communication de l'unité de la protection civile de Annaba. L'examen médical a été assuré mardi soir vers 21h30, selon la même source qui précisé que les membres de groupes originaires des wilayas d'El Tarf, Biskra, Jijel, Annaba et Béchar âgés entre 22 et 35 ans sont «en bonne santé». Le groupe sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba pour tentative d'émigration clandestine conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

R. Y.

Inde

Un avion de combat s'écrase près de la frontière avec le Pakistan

Un avion de combat de l'armée de l'air indienne s'est écrasé, vendredi près de la ville de Bikaner, à environ 100 km de la frontière pakistanaise, au cours d'une «mission de routine», ont rapporté des médias locaux. Le pilote de l'avion, monoplace MiG-21, est, quant à lui, déclaré sain et sauf, après avoir été éjecté avec «succès», ont ajouté les mêmes sources citant un communiqué de l'armée de l'air indienne. Les raisons de l'accident n'ont pas encore été déterminés, bien qu'un responsable de la défense indienne ait suggéré que cela aurait pu être le résultat d'un impact d'oiseau après le décollage. Le MiG-21 est un avion de combat introduit pour la première fois dans l'armée de l'air soviétique en 1959 et exporté vers des dizaines de pays à travers le monde au cours des années suivantes.

Les forces aériennes indiennes ont mis à niveau les versions de l'avion, connues sous le nom de MiG-21bis, qui ont été produites jusqu'en 1985 et qui devraient prendre leur retraite au début des années 2020. Cet accident survient dans le contexte de vive tension entre New Delhi et Islamabad après que l'Inde eut mené des frappes aériennes pour détruire un camp terroriste présumé au Pakistan, qui appartiendrait à un groupe ayant revendiqué la responsabilité d'un attentat meurtrier du 16 février dirigé contre les forces paramilitaires indiennes au Cachemire. Le gouvernement indien avait accusé le Pakistan de ne pas en faire assez pour combattre les activités terroristes sur son territoire, alors que les responsables pakistanais ont rejeté fermement ces accusations et ont qualifié les frappes indiennes de violation de l'espace aérien du Pakistan et de menace pour sa souveraineté. A la suite des frappes indiennes, des affrontements ont eu lieu entre des avions indiens et pakistanais, entraînant la perte d'au moins un avion MiG-21. L'armée indienne a, également, insisté sur le fait qu'elle avait abattu un F-16 pakistanais, bien que le Pakistan nie cette allégation. La montée des tensions a également entraîné une augmentation de la violence sur la ligne de contrôle entre les forces indiennes et pakistanaises dans la région contestée du Cachemire, amenant les forces des parties à échanger des tirs nourris à travers la région frontalière.

R. K.



Début avril prochain

Mercedes Benz se lancera dans la phase montage à 100 %



La société algérienne de fabrication de véhicules (Safav) de Mercedes Benz à Aïn Bouchekif (wilaya de Tiaret) se lancera, début avril, prochain dans la phase de montage à cent pour cent, a annoncé, jeudi à Tiaret, le directeur de production de Safav.

Zine El Abidine Mostefaoui a indiqué, lors d'un forum sur le développement de la sous-traitance industrielle, que Safav-MB de Aïn Bouchekif a formé 120 travailleurs dont des techniciens, techniciens supérieurs et ingénieurs dans les domaines de l'électromécanique et de la maintenance industrielle pour les employer dans 19 nouvelles stations de

production dont le nombre atteindra un total de 35 stations de chaîne de production. La société intégrera, début de cette prochaine phase et après une première phase de montage à 50%, un robot pour installer et joindre différents vitrages de véhicules au sein de l'usine. Cette phase concernera le montage de différentes parties intérieures du véhicule dont les accessoires et le vitrage.

La troisième phase de traitement de la toiture et de la peinture est prévue en 2022, alors que la dernière étape d'assemblage par soudure au laser est attendue pour 2025.

Abordant le volet sous-traitance, M. Mostefaoui a précisé que Safav-MB de Aïn

Bouchekif a conclu des conventions dans ce domaine avec 12 entreprises, soit six sociétés étrangères de Turquie, France et d'Italie et six locales. Certaines ont reçu l'agrément du partenaire technologique Daimler et les autres un agrément au niveau local pour ce qui est des domaines de l'électricité auto, l'acier, le caoutchouc, le bois en polyester et le verre.

Les participants au forum, organisé par la Chambre de commerce et de l'industrie de la wilaya de Tiaret, ont sur l'établissement d'une feuille de route pour les sociétés de sous-traitance implantées dans la wilaya.

Des représentants de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret ont insisté, pour leur part, sur la coordination entre les entreprises et réalisation de recherches pour développer l'industrie.

Le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a, quant lui, insisté sur la conjugaison des efforts pour élaborer une stratégie devant impulser la sous-traitance, surtout mécanique, en vue de réduire la facture d'importation des pièces de rechange.

Deux ateliers, au cours du forum, ont traité de deux axes inhérents au développement de la sous-traitance industrielle mécanique et au cadre environnemental et judiciaire de la sous-traitance.

Une exposition a été organisée à cette occasion regroupant des entreprises industrielles publiques et privées, des banques et des dispositifs de soutien et de financement.

Bilal L.

Sétif

Saisie de 3,5 quintaux de viande avariée

Plus de 3.5 quintaux de viande rouge avariées ont été saisis par les services de la Sûreté de la wilaya de Sétif, a-t-on appris, mercredi, du chargé de la cellule de communication de ce corps constitué.

Le lieutenant Aïssani Abdelwahab a indiqué à l'APS, que cette opération menée par la brigade d'hygiène et d'assainissement relevant de la Sûreté de wilaya s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite

et la protection du consommateur contre les risques sanitaires.

La saisie a été effectuée lors d'une tournée de contrôle effectuée par les éléments de cette brigade au chef-lieu de wilaya, a-t-on noté, soulignant que cette importante quantité de viande a été découverte suite à la fouille d'un véhicule.

La viande ne disposait ni d'attestation vétérinaire ni de tout autres documents de traçabilité, selon la même source.

ACTU...

Sud du pays

Des contrebandiers arrêtés

Trois contrebandiers ont été interceptés et plus de 16 200 comprimés de psychotropes ainsi que près de 24 000 comprimés de substances parapharmaceutiques ont été saisis, jeudi à El Oued et In Aménas, par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), indique hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, le 7 mars 2019 à El Oued et In Aménas/4^e Région militaire, trois contrebandiers et saisi 16 256 comprimés de psychotropes et 23 930 comprimés de substances parapharmaceutiques», précise la même source.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a arrêté, à Tamanrasset/6^e RM, «un contrebandier à bord d'un camion chargé de 30 tonnes de ciment», alors que «des gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de 7 984 litres de carburants à Souk Ahras, Tébessa, El Taref/5^eRM», ajoute le communiqué.

Y. F.

Aïn Defla et Oran

Deux narcotrafiquants arrêtés

Un narcotrafiquant a été arrêté mercredi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla (1^{ère} Région militaire), un narcotrafiquant en sa possession 38 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran (2^{ème} Région militaire), un autre narcotrafiquant et saisi 7 kg de la même substance», précise le communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 6 mars 2019 à Aïn Defla (1^{ère} Région militaire), un narcotrafiquant en sa possession 38 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran (2^{ème} Région militaire), un autre narcotrafiquant et saisi 7 kg de la même substance», précise le communiqué.

Par ailleurs, des garde-côtes «ont déjoué, à Annaba (5^{ème} Région militaire), des tentatives d'émigration clandestine de 33 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 17 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Aménas et Tiareté, ajoute la même source.

T. Y.

R. N.